

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**
p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**l'Unité
ouvrière**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)



Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2132 - 12 juin 2009 - prix : 1 € - DOM 1,50 €

**Des élections
pour rien...**

Nos exigences

restent à imposer !



**Grande-Bretagne, Italie,
Allemagne, Espagne, Portugal :
après le scrutin des européennes**

p. 8-9

Sommaire

Leur société

- p. 4 ■ Les Pôles Emploi débordés
■ Le lait tourne à l'aigre
- Les pompiers professionnels en lutte
■ Dassault inéligible
- p. 5 ■ Arrêts maladie, une campagne contre les salariés
■ La prime « plus familles modestes »
■ Refus de soins aux bénéficiaires de la CMU
■ Hôpital de Die

Européennes

- p. 6 ■ Les résultats des listes Lutte Ouvrière
■ Une démocratie relative
- Une liste NPA-Lutte Ouvrière aux municipales de Perpignan
- p. 7 ■ Piétres résultats pour l'UMP et pour le PS
- p. 8-9 ■ Allemagne, les sociaux-démocrates, perdants de la « Grande coalition »
■ Grande-Bretagne, un désastre annoncé
- Espagne, un succès du Parti populaire très relatif
- Portugal, défaite du PS au gouvernement
- Italie, les succès de la Ligue du Nord

Dans le monde

- p. 10 ■ Chine, anniversaire du massacre de Tiananmen
- p. 11 ■ L'anniversaire du débarquement en Normandie
■ Guerre pour la démocratie ou pour les intérêts des impérialistes ?
■ Hewlett-Packard, géant... du licenciement
- p. 16 ■ Gabon, mort du dictateur Omar Bongo
■ Des accords sur l'immigration
■ Le discours d'Obama au Caire

Dans les entreprises

- p. 12 ■ La catastrophe du vol Rio-Paris
■ Mickey plus avide que Picsou
- p. 13 ■ Continental - Clairoux
■ Goodyear - Amiens
■ Nufarm - Eure
- p. 14 ■ Cramif - Services invalidité
■ Malakoff - Médéric
■ Leclerc d'Ibos
- p. 15 ■ AZF
■ Steelcase - Marlenheim
■ Tassos - LPFH

• À propos du film *Home*

Quand le groupe PPR investit dans l'écologie

La diffusion par France 2, deux jours avant l'élection européenne, du film *Home* du photographe Yann Arthus-Bertrand a-t-elle rapporté des voix aux listes Vertes, comme cela a été dit ? En tout cas, cette opération, ses suites et tous les produits dérivés risquent de rapporter d'intéressants bénéfices aux auteurs, producteurs et sponsors, en l'occurrence le groupe PPR (Pinault Printemps Redoute).

Si le milliardaire François-Henri Pinault a décidé de financer à 83 % l'opération, ce n'est vraisemblablement pas seulement pour « donner du sens à [ses] affaires » en poursuivant la « démarche environnementale » qu'il dit mener depuis plus de dix ans. Le 5 juin, 8 millions de téléspectateurs n'ont pas seulement vu une succession de belles et touchantes images sur la planète, mais aussi une véritable opération publicitaire dont la rentabilité est garantie, ses promoteurs étant experts en la matière.

En échange d'un financement de 10 millions d'euros, soit seule-

ment 1,14 % des 875 millions de bénéfices dégagés en 2008, PPR se paye non seulement une conscience écologique, mais un gigantesque espace publicitaire. Le groupe sponsor et ses composantes, La Redoute, Fnac, Conforama, Puma et diverses marques de luxe comme Gucci, Yves Saint-Laurent, Boucheron, etc., figurent en effet en bonne place dans les images et sur les affiches.

Mais au-delà, la projection du film dans les salles, la vente du DVD et des produits dérivés, souvent haut de gamme, rapporteront à leur tour des bénéfices dont une partie sera versée à

l'ONG d'Arthus-Bertrand, Good Planet. Ainsi, ceux qui s'achèteront des escarpins Sergio Rossi en cuir écologique, talons bois et teintes végétales à 370 euros, ou un t-shirt Gucci en coton bio à 140 euros, auront le sentiment d'accomplir de surcroît une « bonne action » pour la planète ! De même, a fortiori, que le riche acheteur de la pièce unique de joaillerie fabriquée par Boucheron pour la circonstance et vendue aux enchères.

Qu'importe apparemment que la réalisation du film ait généré la production de plus de 1 500 tonnes de CO₂ rien que lors de la prise de vue en hélicoptère. Qu'importent également les produits rien moins qu'écologiques vendus par la Fnac, Conforama et les centaines de poids lourds affrétés par La Redoute, puisque PPR, comme tout autre capita-

liste se prétendant conscient des dangers encourus par la planète – la faute à qui ? – peut se « racheter » : il lui suffit de verser à Good Planet un montant compensatoire, évalué au moyen d'un « écolocalcateur » obligamment mis à disposition sur le site de l'association.

Quant aux « 88 000 collaborateurs », les salariés des entreprises du groupe auxquels PPR rend hommage dans ses pages de publicité, ils sauront que, grâce à leur travail, 418 millions d'euros sont cette année versés en dividendes aux actionnaires, alors même que Pinault a décidé de supprimer les emplois de 1 850 d'entre eux.

Viviane LAFONT

• Expertises bidon sur le smic

Il faut revaloriser les salaires !

Comme tous les ans, c'est le 1^{er} juillet que le smic doit être revalorisé. Le gouvernement veut limiter cette hausse annuelle à 1,25 % ou 1,4 %. Soit 12 euros par mois !

Les 3,5 millions de salariés payés 1 037 euros net mensuels, pour des semaines complètes de 35 heures, ne vont pas du tout apprécier cette mauvaise plaisanterie venant d'un gouvernement qui distribue des milliards aux banquiers et aux industriels. Aussi, il y a quinze jours, le gouvernement Fillon a choisi, par arrêté au *Journal officiel* du 24 mai, cinq experts chargés d'émettre des recommandations sur les hausses du smic.

Lundi 8 juin, après dix jours d'intenses études, ces cinq experts ont pondu leur rapport. Ils y prétendent : « *Qu'un coût du smic trop élevé évince du marché du travail les travailleurs les plus fragiles. Que les hausses du smic ont été particulièrement soutenues depuis quinze années avec des conséquences défavorables pour l'économie* », etc., et donc, à

l'unanimité, ils recommandent au gouvernement de ne pas donner de « coup de pouce » s'ajoutant à l'augmentation de 12 euros mensuels.

Mission accomplie pour ces « experts » : le gouvernement va maintenant s'appuyer sur leurs recommandations pour ne pas relever ces bas salaires.

Précisons une évidence : ces cinq personnes ne sont ni des smicards ni des salariés pauvres pourtant, eux, experts en la matière, ce sont de hauts fonctionnaires du ministère de l'Économie et de l'OCDE, d'anciens directeurs de l'Insee ou de la Banque de France à 8 000 ou 10 000 euros mensuels, sans compter les primes pour services rendus !

Louis BASTILLE

Fête régionale de Lutte Ouvrière



Bourges

Samedi 4 juillet à partir de 14h 30

Salle des fêtes

Vignoux-sous-les-Aix

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)
membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1009 I 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Loive - 93500 Pantin.. Téléphone : 01 48 10 86 20 Télécopie : 01 48 10 86 26

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

LO l'hebdomadaire

www.lutte-ouvriere-journal.org

LO multimédia (télé, radio, CLT)
www.lutte-ouvriere.org/multimedia

LO audio (version parlée de nos textes)

Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise
du 8 juin



• Élections européennes

Une majorité a voté avec ses pieds

Ces dernières élections européennes ont battu tous les records d'abstention. Près de 60 % des électeurs, une très forte majorité, n'ont pas jugé utile de se déplacer pour aller voter. L'abstention est particulièrement élevée dans les villes ou les quartiers populaires où le nombre de

votants s'est réduit parfois à un électeur sur trois, voire un sur quatre ! C'est peu dire qu'à juste raison, l'électorat populaire n'attend rien du Parlement européen. Mais il n'a pas eu envie non plus de se déplacer pour cautionner avec ses votes les grands partis qui assument à tour de rôle la direction du gouvernement.

L'UMP arrive en tête, mais elle n'a pas de quoi pavoiser. Étant donné le nombre d'abstentions, ses 28 % représentent à peine 12 % de l'électorat.

Lorsque le parti gouvernemental affirme mener sa politique, favorable aux riches et désastreuse pour les classes populaires, au nom de la majorité de la population, c'est une escroquerie. Ce qui n'empêche pas les ministres qui se sont succédé sur les écrans de télévision d'affirmer que les « réformes » continuent. Continueront donc les mesures qui, toutes, aggravent les conditions d'existence du monde du travail.

L'électorat populaire n'a pas voulu pour autant utiliser le vote PS pour marquer son opposition à Sarkozy, tant reste vive dans les classes populaires la déception des cinq ans de la Gauche plurielle au pouvoir, qui a gouverné au service des seuls possédants. Mais, même dans l'opposition, le Parti Socialiste n'a rien à dire aux exploités. L'électorat socialiste lui-même s'est détourné de son parti pour se porter sur le vote écologiste.

Nos scores sont modestes mais témoignent de la permanence d'un courant qui se retrouve dans les idées défendues par Lutte Ouvrière. Et, si le poids de cet électorat est faible dans les urnes, il représente des dizaines de milliers de salariés qui pourront peser dans les futures luttes sociales.

Les élections européennes constituent un épiphénomène dans une période où les classes populaires subissent des attaques, redoublées par la crise, de la part du grand patronat et du gouvernement.

Ces attaques ne se sont pas arrêtées et n'ont même pas diminué d'intensité pendant la campagne électorale. Pendant que fusaient les slogans du genre « une Europe meilleure », « une Europe plus sociale », les plus grosses entreprises continuaient à annoncer des plans de licenciements.

Et cela ira en s'accéléralant. La classe capitaliste se battra bec et ongles pour que la crise de son économie n'affecte pas trop ses profits et pas du tout les revenus et la fortune de la grande bourgeoisie. Pire, comme elle s'attend à une crise longue, elle licencie par anticipation et en profite pour aggraver le rapport de forces entre patrons et salariés.

Les élections européennes passées, on verra les dirigeants des grands partis brandir les prochaines échéances électorales, les régionales dans moins d'un an et, surtout, la présidentielle en 2012. Leur métier, c'est de promettre, les uns l'amélioration dans la continuité, les autres dans le changement, en disant n'importe quoi. Quoi qu'ils promettent, ce ne peut être que mensonge car le véritable pouvoir est entre les mains du grand patronat qui, en cette période de crise, ne fera aucun cadeau aux classes populaires.

Les travailleurs ne peuvent pas attendre les prochaines échéances électorales pour se défendre. Ils ne peuvent pas accepter d'être lanternés alors que les licenciements se multiplient et que le monde du travail est poussé vers la pauvreté.

La crise elle-même, l'avidité de la classe capitaliste pousseront les travailleurs à se défendre par le seul moyen efficace : la lutte collective.

Alors, ce qui compte pour l'avenir, ce n'est pas le rapport de forces électoral entre l'UMP et le PS, ou entre les écologistes et le Modem de Bayrou, qui excite tant les commentateurs.

Ce qui comptera, c'est la capacité et la volonté de la classe ouvrière à se mobiliser, à déployer ses forces qui sont immenses car c'est elle qui fait marcher l'économie. Ce qui comptera, c'est sa capacité à imposer des exigences qui changent durablement le rapport de forces avec le patronat. À commencer par la mise en cause du pouvoir sans contrôle des groupes capitalistes sur l'économie.

Arlette LAGUILLER

Le 13 juin, dans la rue !

Six des huit dirigeants des centrales syndicales qui ont appelé aux précédentes journées de grève et de manifestations ont été reçus à l'Élysée le 8 juin. La raison officielle était que le président souhaitait les consulter dans le cadre de son intervention devant l'Organisation internationale du travail réunie quelques jours plus tard à Genève.

Mais Sarkozy connaît parfaitement l'ampleur du chômage et de la baisse du pouvoir d'achat des classes populaires ! La rencontre avec les dirigeants syndi-

caux n'a pour fonction que de laisser croire, à ceux qui le veulent bien, qu'un dialogue est possible entre un Sarkozy entièrement dévoué au grand patronat et l'ensemble de ceux – salariés, chômeurs, retraités, pensionnés – à qui les capitalistes font payer la crise.

De leur côté, les huit organisations syndicales signataires d'un appel commun à la journée de manifestations du samedi 13 juin exigent du gouvernement une revalorisation du smic, des minima sociaux, pensions et retraites. Mais déjà

ce dernier a annoncé exclure tout « coup de pouce » au smic en juillet ; quant au reste... Le simple maintien des 13 500 suppressions de postes dans l'Éducation nationale à la rentrée 2009 est un exemple direct de la politique gouvernementale qui poursuit la dégradation des services publics au lieu de donner l'exemple et d'embaucher.

Au moment où les fermetures de sites, les suppressions d'emplois, les mises en chômage partiel s'intensifient, au moment où les ministres et les

économistes se succèdent pour annoncer la poursuite, l'aggravation de la crise, comme pour les préparer au pire, il n'y a pas d'autre solution pour les classes laborieuses, même si la volonté de lutte des syndicats n'est pas évidente, que de faire étalage de leur force, qui est dans leur nombre, leur rôle dans la société, et d'être nombreux dans la rue le 13 juin.

Viviane LAFONT

Pour la région parisienne, la manifestation part à 13 h de la place de la Bastille à Paris.

Dans les médias

Vendredi 19 juin à 19 h 15 sur France-Inter,

Nathalie Arthaud sera une des invités de l'émission « Le téléphone sonne du vendredi ».

• Augmentation du chômage

Les Pôles Emploi débordés



Des emplois... dans les Pôles Emploi, cela aiderait les chômeurs et les employés.

Selon l'enquête de l'Insee publiée le 4 juin, il y a eu 300 000 chômeurs de plus depuis le début de l'année. Les chiffres de l'Insee montrent aussi l'ampleur que prend le chômage partiel.

Ce sont officiellement près de trois millions et demi de salariés qui, aujourd'hui, n'ont pas d'emploi du tout ou sont touchés par le chômage partiel. La ministre de l'Économie, Christine Lagarde, n'a bien sûr pas pu contester ces chiffres qu'elle a qualifiés de « brutaux ». Mais c'est pour dire juste après que la situation se « dégrade moins vite

qu'ailleurs ». Les victimes des plans de licenciements apprécieront...

Le chômage explose dans le pays mais le gouvernement ne fait rien pour y remédier, même dans un domaine qui relève directement de lui, comme les Pôles Emploi issus de la fusion des ANPE et de l'Assedic.

Au moment de leur création fin décembre 2008, Sarkozy promettait que la lutte contre le chômage serait plus efficace en regroupant les deux entités. Mais moins de six mois après, la réalité est tout autre. Le journal *Les Échos* du 5 juin, citant des

documents internes, montre que la charge de travail des salariés des Pôles Emploi a explosé avec l'augmentation du nombre des chômeurs. Chaque employé suit en moyenne 90 dossiers ce qui est supérieur de 50 % aux objectifs officiels.

Pas étonnant donc que les dossiers s'accumulent et que les chômeurs soient indemnisés avec retard. Pas étonnant non plus que le numéro 39 49, où on est censé appeler pour prendre un rendez-vous, soit embouteillé. Face à ce mécontentement le gouvernement, par la bouche du secrétaire d'État à

l'Emploi n'avait su répondre que par des promesses de création de postes en précisant toutefois que « ce ne serait pas des mille et des cents ». Mais comme ce sont des milliers de postes qu'il faudrait justement créer pour permettre aux 45 000 salariés des Pôles Emploi de faire leur travail, eh bien il n'est pas non plus étonnant que trois syndicats, la CGT, SUD et le SNU, appellent à une grève le 18 juin pour protester contre ces conditions de travail.

Cédric DUVAL

• Lait

Un échec des manœuvres gouvernementales

Michel Barnier, ministre de l'Agriculture disait vouloir un accord avec les producteurs de lait pour début juin. Et comme Barnier était aussi candidat aux élections européennes et coordonnateur de la campagne de l'UMP, son plus grand désir était surtout de faire cesser les manifestations des éleveurs.

Quatre jours avant les élections, il obtenait donc de la FNSEA la signature d'un accord avec les sociétés et les coopératives laitières. Le secrétaire général de la branche laitière de la FNSEA, bien que niant avoir voulu « faire plaisir à Michel Barnier ou à qui que ce soit avant les élections européennes », a cependant reconnu que les prix du lait recommandés par

l'accord étaient « difficiles à accepter ». D'ailleurs, les producteurs de lait, dont certains sont membres de la FNSEA, refusent carrément et le font largement savoir par de nouvelles manifestations. Les manœuvres de Barnier ont donc échoué, au point que la FNSEA, elle-même, a décidé d'organiser de nouvelles démonstrations.

Alors que le prix du litre de lait le moins cher dans les grandes surfaces tourne autour de 75 centimes, le prix annuel fixé par l'accord entre la FNSEA et le gouvernement est compris entre 26,2 et 28 centimes le litre. Cela entérine une baisse de l'ordre de 20 % par rapport aux prix de l'an passé et n'impose aucune obligation aux indus-

triels sur les prix qu'ils doivent payer pour les livraisons de mai.

Pour l'industrie de transformation du lait, la marge est plus que confortable, tandis que le travail des exploitants n'est pas rémunéré. « Ceci n'est pas un accord, mais bien un prix de vente à perte imposé par les pouvoirs publics », a dénoncé le syndicat des Jeunes agriculteurs, pourtant proche de la FNSEA. La situation est particulièrement difficile pour les jeunes qui viennent de s'installer et qui ont été poussés par les banques à investir en s'endettant sur la base de prix de vente plus élevés.

Durant toutes ces négociations, Michel Barnier a expliqué que, si la situation était difficile pour les producteurs de lait,

c'était aussi le cas pour les entreprises dans l'agroalimentaire. Pourtant, dans une publicité parue pour aguicher de nouveaux actionnaires, Danone, dont les produits laitiers frais constituent l'un des quatre « pôles d'activité », se vante d'un résultat opérationnel de 2,2 milliards d'euros en 2008. Ca va donc très bien pour ce groupe. Il serait donc de l'intérêt commun des producteurs et des consommateurs que soit mise sur la place publique la comptabilité de l'industrie des produits laitiers, des grandes surfaces et des banques qui prêtent aux agriculteurs.

Jean SANDAY

• Pompiers professionnels

Le feu couve

À l'appel de tous les syndicats, les pompiers professionnels ont manifesté devant les préfectures mardi 9 juin. Ils demandent un aménagement de leur fin de carrière et de leurs horaires de travail, ainsi qu'une revalorisation des salaires. Ils dénoncent en outre le manque de moyens dont souffrent les services départementaux

d'incendie et de secours.

Les pompiers professionnels sont au nombre de 38 500. Ils appartiennent à la Fonction publique territoriale et, depuis la loi Fillon de 2004 sur la réforme des retraites, ils ne peuvent plus partir à 55 ans comme auparavant, mais doivent attendre d'avoir 60 ans, leur métier n'étant pas considéré

comme une profession à risque !

De plus, ceux qui exercent dans des quartiers difficiles avaient eu droit à une prime de 70 euros par mois, mais elle leur a été retirée par le gouvernement, sans justification.

À cela s'ajoutent des horaires d'autant plus contraignants que, comme dans tous les servi-

ces publics, le gouvernement rogne sur les crédits et n'embauche pas le personnel nécessaire.

Les pompiers professionnels protestent avec raison contre cette dégradation inadmissible de leurs conditions de travail.

M.L.

• Dassault, maire de Corbeil, déclaré inéligible

Bon débarras !

Le Conseil d'État vient d'annuler l'élection municipale de Corbeil-Essonnes, dans la banlieue parisienne, au motif de l'achat de voix de la part du patron milliardaire Serge Dassault, maire UMP sortant. Cette annulation s'est accompagnée d'une mesure d'inéligibilité de Dassault pour un an. Il ne pourra donc pas se représenter à la prochaine élection partielle qui se déroulera dans moins de trois mois.

Cette décision fait suite à la requête du candidat communiste Bruno Piriou arrivé second lors de la dernière municipale. Dassault avait été réélu maire avec moins de 170 voix d'avance. Le Conseil d'État a également déclaré inéligible le candidat communiste à cause de prétendues erreurs dans son compte de campagne. Mais quoi de comparable entre un candidat qui oublie de payer une salle qu'il croyait gratuite et les méthodes mafieuses d'un patron milliardaire prêt à tout pour garder une municipalité qu'il considère comme sa propriété personnelle ? Rien, si ce n'est la volonté de renvoyer dos à dos les deux candidats.

Plusieurs témoins qui dénonçaient les méthodes de Dassault ont déclaré que le maire avait fait preuve d'une « grande bonté financière »... à la veille des élections. Mais ce qui ne manque pas de sel dans cette affaire, c'est que la décision du Conseil d'État s'appuie essentiellement sur une interview télévisée de Dassault où celui-ci reconnaît les faits tout en affirmant qu'il n'y a pas de mal à ça ! Et effectivement qu'y a-t-il de répréhensible aux yeux d'un patron très fortuné, à ce que son argent lui rapporte quelques avantages y compris pour se faire élire ?

C'est là sans aucun doute une vieille habitude familiale : feu son père Marcel distribuait les chèques pour restaurer le clocher des églises de village afin, en retour, de se faire élire député. Son fils fait de même. Il a beau dire qu'il est victime d'un « complot » de « juges socialistes », il semble bien cette fois-ci être devenu un peu encombrant pour ses pairs.

Correspondant LO

• Arrêts maladie « injustifiés »

Une campagne de plus contre les salariés

La Sécurité sociale annonce que les versements d'indemnités journalières pour arrêt de travail ont augmenté de 6,4 % au premier trimestre 2009. Au même moment, la Caisse nationale d'assurance maladie (Cnam) publie le bilan de ses opérations de contrôle des arrêts maladie en 2008 et annonce que plus de 10 % d'entre eux seraient injustifiés ou trop longs.

La Cnam a surveillé en particulier les arrêts de longue durée, de plus de quarante-cinq jours, et recommandé au médecin-conseil de suggérer la reprise d'un travail léger ou à temps partiel quand c'est possible, ou de prévenir l'entreprise, avec l'accord de l'assuré, si celui-ci n'est plus en mesure de reprendre son poste. Elle a ciblé, pour les arrêts plus courts, les lombalgies et les temps partiels thérapeutiques.

Il y a peu, un député UMP proposait qu'on puisse travailler durant un arrêt maladie, tentative rejetée, vu l'ampleur des protestations. Maintenant, uniquement pour des impératifs budgétaires, il s'agirait de faire payer les salariés par la suppression des indemnités journalières ou le retour illico à son poste, ou pire peut-être, la signification à son patron que le travailleur est inapte, avec quel

avenir ? La porte ?

Car on sait bien qu'il n'existe quasiment plus dans les entreprises de postes « doux », que surtout ceux qui restent au travail le font dans des conditions de plus en plus dures. Le gouvernement lui-même fait une campagne d'information sur les TMS, troubles musculo-squelettiques, qui se sont accrus avec une organisation du travail visant de plus en plus à la rentabilité. Mais il n'est pas question pour lui de contrôler les conditions de travail et de sanctionner les patrons. Il est plus facile de s'en prendre aux salariés, globalement considérés comme des fraudeurs en puissance quand ils s'arrêtent.

On prévoit une hausse du déficit de la Sécurité sociale qui



passerait de 20 milliards en 2009 à 30 milliards en 2010 ; quelle que soit la validité de ces chiffres, il est clair – et le gouvernement le reconnaît lui-même – que cette augmentation sera due au chômage et à la baisse des cotisations sociales. Ce sont évidemment les licenciements et la volonté du patronat de faire payer la crise aux salariés qui plombent les caisses de la Sécurité sociale, pas les prétendus « fraudeurs »... ce qui n'empêche pas de tenter de leur faire porter le chapeau.

Sylvie MARÉCHAL

• Refus de soins aux bénéficiaires de la CMU

Le serment d'Hippocrate ou d'hypocrite ?

« Vous êtes à la CMU ? ». Si vous répondez oui à cette question lorsque vous appelez un médecin pour prendre un rendez-vous, vous risquez de ne pas aller plus loin dans votre démarche. C'est ce que montre une enquête publiée le 25 mai par le CISS (collectif interassociatif sur la santé), la FNATH (fédération nationale des accidentés du travail et handicapés) et l'UNAF (union nationale des associations familiales). Sur 466 médecins de onze villes différentes, spécialistes de secteur 2 – ceux qui pratiquent des tarifs plus élevés que ceux de la Sécurité sociale – « testés » par téléphone, 22 % ont refusé de donner un RDV aux patients bénéficiaires de la CMU, la couverture maladie universelle.

Celle-ci a été créée en 1999 pour permettre aux plus pauvres – près de cinq millions de personnes qui touchent moins de 621 euros net par mois pour une personne seule et moins de 931 euros pour un couple – d'aller chez le médecin sans rien déboursier. Le taux de refus de

soins varie d'une ville à l'autre, atteignant 50 % à Paris et d'une spécialité à l'autre, 42 % chez les psychiatres.

Certains syndicats de médecins dénoncent une « croisade antimédecins » car l'enquête ne porterait que sur les médecins spécialistes. C'est oublier d'autres enquêtes, comme celle menée en 2005 auprès de 725 médecins généralistes qui avait donné le pourcentage de 37 % de refus de soins pour les bénéficiaires de l'AME (aide médicale d'État) et de 10 % pour ceux de la CMU. Et une enquête de janvier 2009 avait montré que plus de 60 % des bénéficiaires de la CMU s'étaient vu opposer, au moins une fois, un refus de soins.

Cette discrimination est d'ailleurs tellement évidente que même Roselyne Bachelot, dans son projet de loi qui a réussi à faire l'unanimité contre lui – des chefs de service aux aides-soignants – avait prévu des mesures contre ces refus de soins illégaux tant du point de vue de la loi que du code de

déontologie médicale de l'Ordre des médecins. Ce n'était pas bien radical mais l'article 18 de la loi Bachelot prévoyait que la méthode de « testing » pourrait être utilisée auprès des médecins afin de « démontrer l'existence du refus discriminatoire » et faire partie « des éléments de preuve recevables » devant une commission chargée de juger du refus de soins.

Mais c'était encore trop car, au Parlement puis au Sénat, cet article a été amendé pour ne pas entraîner un « afflux de plaintes » et une « stigmatisation des professionnels » face à un problème qui ne serait que « marginal ». C'est l'occasion de se rappeler que les médecins, chirurgiens et autres dentistes constituent un groupe professionnel très bien représenté à l'Assemblée et au Sénat. Ceci explique sans doute cela !

Cédric DUVAL

• La prime « plus familles modestes »

150 euros en tout, est-ce cela la solidarité ?

Mardi 9 juin, une prime exceptionnelle de 150 euros devait être versée à trois millions de familles à revenus modestes – si les Caisses d'allocations familiales, chargées de l'opération, réussissaient à le faire en temps voulu. Pour en bénéficier, il faut rentrer dans les critères retenus pour le versement de l'Allocation de rentrée scolaire, c'est-à-dire avoir des enfants scolarisés de plus de 6 ans et ne pas dépasser un certain plafond de ressources.

Nadine Morano, la secrétaire d'État chargée de la Famille, voit dans cette prime « une mesure de solidarité essentielle dans le contexte économique actuel » et, selon elle, son versement, qui avait été annoncé par Sarkozy en février dernier, « s'inscrit dans le plan de relance du gouvernement en soutien aux familles les plus démunies ».

Pour les familles qui n'arrivent plus à faire face aux dépenses quotidiennes, ces 150 euros seront évidemment les bienvenus, même si cela est bien peu par

rapport à leurs besoins. Mais une prime, exceptionnelle qui plus est, ne remplacera pas un salaire correct perçu chaque mois et ne leur permettra pas de se sortir de leurs difficultés financières.

Et se vanter, comme le font les membres du gouvernement, de la « solidarité » qu'ils manifestent envers les plus démunis est indécemment. On sait vers qui est dirigée leur solidarité. Dès le début de la crise, l'État a su trouver des centaines de milliards d'euros pour voler au secours des banquiers spéculateurs et des industriels. Trois millions de familles modestes, elles, n'auront eu droit qu'à 450 millions à se répartir entre elles – soit 150 euros chacune –, et encore leur aura-t-il fallu attendre huit mois pour toucher de quoi acheter quelques habits pour leurs enfants.

M.L.

• Die (Drôme)

Touche pas à mon hôpital !

Au centre hospitalier de Die, grâce à la mobilisation de la population, les services de chirurgie d'urgence et de maternité qui devaient initialement fermer le 31 décembre 2008 ont été maintenus jusqu'au 22 juillet 2009. Oui, mais qu'advient-il après ? L'Agence régionale d'hospitalisation (ARH) doit en décider... le 10 juillet, soit douze jours avant l'expiration de l'autorisation de fonctionnement.

Où les femmes devront-elles aller pour accoucher ? Leur faudra-t-il se rendre à l'hôpital de Valence, soit à près d'une heure de route pour celles qui résident à Die et à plus de deux heures pour celles qui habitent dans des villages de montagne ? Où les accidentés pourront-ils se faire opérer ?

Les lettres pour en savoir plus adressées il y a plus d'un mois aux directeurs de l'hôpital et de l'ARH sont restées sans réponse. Mais la population, elle, a donné la réponse qui s'impose : la mobilisation. Manifestations, pétitions, plainte de futurs parents en gendarmerie pour mise en danger de la vie d'autrui, occupation du hall d'accueil de l'hôpital, conférence de presse à l'appui. Et ce n'est pas fini.

Comme le proclame le tract du collectif de défense de l'hôpital qui appelle à un rassemblement vendredi 12 juin en gare de Die : « La santé n'est pas une marchandise ! Droit d'accès aux soins et à une santé de qualité pour toutes et tous partout, sur tout le territoire ! »

Sophie GARGAN



Collectif hospitalide

Les résultats des listes Lutte Ouvrière

On trouvera ci-dessous les résultats des listes Lutte Ouvrière dans les sept circonscriptions de l'élection européenne en France métropolitaine.

On pourra comparer ces résultats à ceux de l'élection présidentielle de 2007 et aux précédentes élections européennes, où Lutte Ouvrière se présentait avec la Ligue Communiste Révolutionnaire, qui s'est dissoute depuis dans le Nouveau Parti Anticapitaliste (NPA).

Circonscriptions européennes (détaillées par région)	Suffrages exprimés Européennes 2009	Listes Lutte Ouvrière 2009	%	Listes LO- LCR Européennes 2004	%	Arlette Laguiller Présidentielle 2007	%
BASSE-NORMANDIE	424 585	6 490	1,53 %	11 361	2,70 %	14 620	1,60 %
HAUTE-NORMANDIE	495 309	10 004	2,02 %	15 732	3,10 %	20 048	1,90 %
NORD - PAS-DE-CALAIS	1 058 022	24 649	2,33 %	30 625	2,70 %	52 668	2,30 %
PICARDIE	506 090	10 614	2,10 %	16 888	3,20 %	23 938	2,20 %
Total Nord-Ouest	2 484 006	51 757	2,08 %	74 606	2,90 %	111 274	2,10 %
BRETAGNE	957 000	12 271	1,28 %	23 048	2,30 %	25 662	1,30 %
PAYS DE LA LOIRE	1 029 091	12 389	1,20 %	23 106	2,20 %	28 481	1,30 %
POITOU-CHARENTES	520 605	6 697	1,29 %	12 646	2,40 %	13 943	1,30 %
Total Ouest	2 506 696	31 357	1,25 %	58 800	2,30 %	68 086	1,30 %
ALSACE	467 009	5 290	1,13 %	8 049	1,80 %	13 821	1,40 %
BOURGOGNE	461 395	6 511	1,41 %	11 362	2,40 %	14 440	1,50 %

• Élections européennes

Une démocratie très relative

L'élection des députés au Parlement européen s'effectue, dans tous les pays de l'Union, au suffrage universel direct à un tour, et à la proportionnelle. Mais ceux-ci conservent une certaine marge de manœuvre pour organiser ces élections. Ils peuvent notamment fixer un minimum de voix en dessous duquel une liste n'obtient aucun élu. Ainsi, en France, ce seuil est fixé à 5 %, ce qui limite la représentation des petits courants, puisqu'à la proportionnelle intégrale, avec un peu moins de 1,5 % des voix, ils pourraient obtenir un élu.

Mais depuis 2003, date à laquelle le gouvernement Raffarin décida de « restreindre la dispersion de la représentation de la France » et de « rapprocher les élus de leurs électeurs », la France est pour ces élections divisée en huit circonscriptions ou grandes régions, sept pour la métropole et une pour l'Outre-mer (ce qui fait sourire

pour le « rapprochement » élus-électeurs !). Cette manœuvre est évidemment destinée à favoriser les grandes formations, et le parti majoritaire en particulier. Puisqu'il n'y a, en France, que 72 sièges à pourvoir, 3 à 13 sièges ont été attribués par circonscription. Désormais, il faut donc autour de 7,5 % des voix pour espérer avoir un élu en Ile-de-France ou dans le Sud-Est, et autour de 20 % pour en avoir un dans la région Massif Central-Centre !

L'illustration de cette démocratie très limitée se retrouve dans les résultats de la dernière consultation : le Front de Gauche, avec un peu plus de 1 million de voix, n'obtient que 4 élus, soit un élu pour 250 000 voix environ, alors que l'UMP et ses alliés de la majorité, avec moins de 4,8 millions, de voix obtiennent 29 élus, soit un élu pour 165 500 voix.

Roger MEYNIER



Dans un bureau de vote parisien, le 7 juin.

• Perpignan

Une liste NPA-Lutte Ouvrière aux prochaines municipales

Suite à l'annulation pour « fraude massive » de l'élection municipale de mars 2008, élection qui avait vu la victoire de l'UMP Jean-Paul Alduy, le Nouveau Parti Anticapitaliste et Lutte Ouvrière se sont mis d'accord pour présenter une liste commune à l'occasion des nouvelles élections, fixées aux 21 et 28 juin prochain.

Cette liste intitulée « Une Gauche de lutte ! liste présentée par le Nouveau Parti Anticapitaliste et Lutte Ouvrière », avec le soutien d'Olivier Besancenot et de Nathalie Arthaud,

sera conduite par Michaël Cufi et Annie Rideau pour le NPA et par Liberto Plana et Pascale Advenard pour LO.

Elle entend dénoncer la politique, soutenue par la droite locale, qui consiste à faire payer la crise aux couches populaires, et propose d'élire des hommes et des femmes qui défendront les intérêts du monde du travail au sein du Conseil municipal, quelle que soit la couleur politique de la future municipalité.

Correspondant LO



• Les élections du 7 juin

Piètres résultats pour l'UMP, et plus encore pour le PS

« *L'onde de choc* », titrait un quotidien au lendemain des élections européennes. « *Un séisme* », soulignait un autre. Si cela en était un, c'était dans un bac à sable... Ces élections, dont les résultats passionnent tant les commentateurs et excitent les dirigeants des partis politiques, se sont déroulées dans un climat d'indifférence dans la majorité de la population. Cette indifférence a marqué la campagne elle-même comme les résultats.

Avec un taux de 59,35 %, la courbe des abstentions aux élections européennes atteint un sommet. 40,65 % de l'électorat seulement se sont donné la peine de se déplacer. À cela s'ajoutent les 4,34 % qui ont voté blanc ou nul.

L'abstention a été particulièrement élevée dans les villes ou les quartiers populaires. Il est par exemple caractéristique que, dans un département de la banlieue parisienne comme la Seine-Saint-Denis, si dans quelques villes comme Le Raincy, Gournay-sur-Marne, Neuilly-Plaisance ou Villemomble le nombre de votants atteint voire dépasse la moyenne nationale, dans les villes les plus populaires, il est nettement en dessous (Aubervilliers, 27,4 % ; Bobigny, 25,4 % ; Clichy-sous-Bois, 22,6 % ; Stains, 22,1 %).

En conséquence, « *la victoire de l'UMP* », titre du *Figaro*, ou « *le résultat historique* », dont se vantent les dirigeants de l'UMP, se mesurent à l'aune de cette abstention. Manifestement, à l'abstention signe d'apolitisme et de désintérêt, s'ajoute une abstention de protestation aussi bien contre le parti au pouvoir que contre le principal parti d'opposition, le Parti Socialiste.

L'UMP en profite pour clamer que ses résultats confirment l'accord de la population avec la politique de « réformes » de Sarkozy, ainsi que sa brillante prestation pendant les six mois où il a assuré la présidence de l'Union européenne. Le ridicule ne tuant pas, on a même entendu il y a quelques jours le chef de l'UMP, Xavier Bertrand, affirmer que, grâce à Sarkozy, l'Union européenne avait évité d'être entraînée dans la guerre entre la Géorgie et la Russie ! En écoutant ces tartarinades, il faut avoir à l'esprit que les 27,87 % recueillis par le parti gouvernemental ne représentent que 12 % de l'électorat. L'UMP sarkozyste est habituée à cette

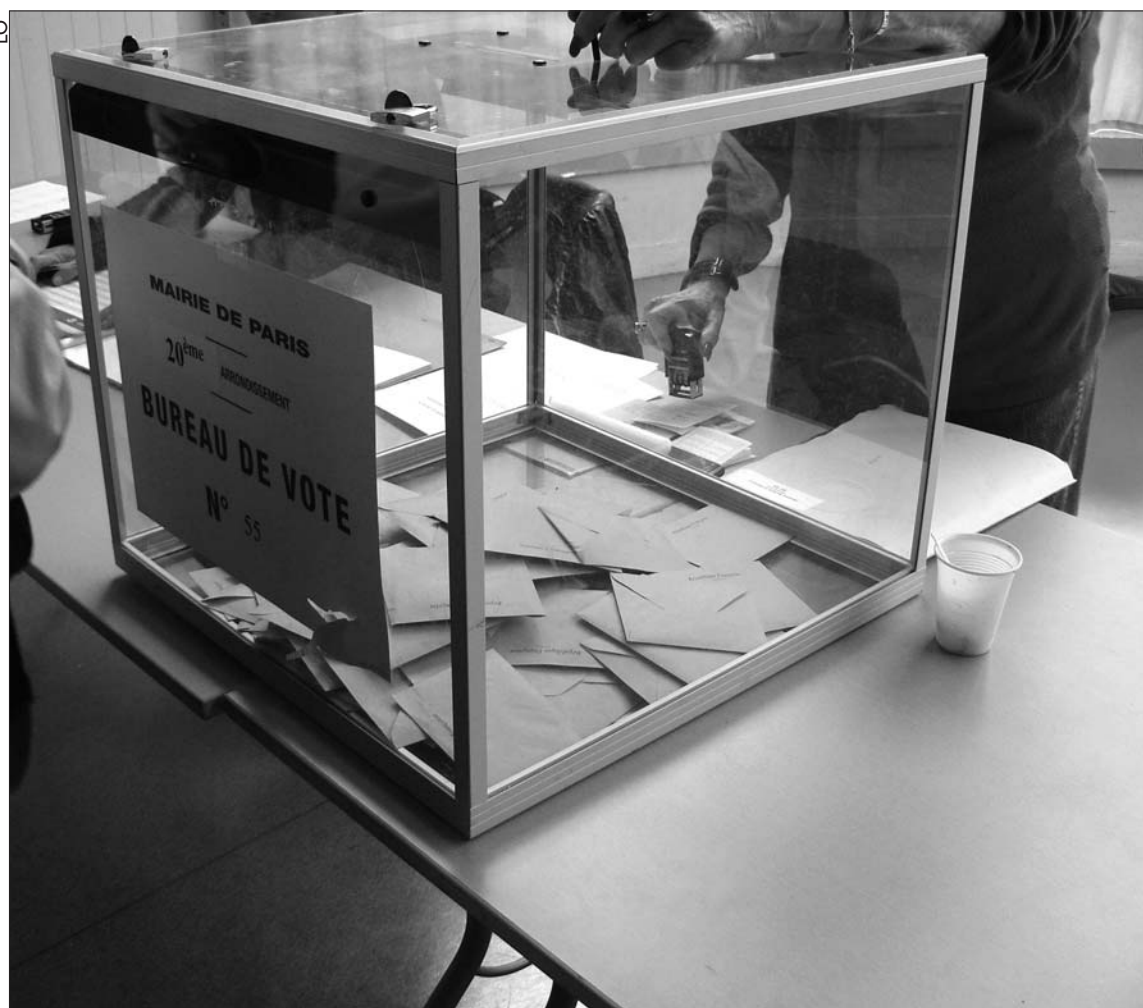
escroquerie qui consiste à présenter toutes ses mesures, même les plus violemment anti-populaires, comme des mesures voulues par la majorité de la population.

Un autre aspect à relever est le mauvais résultat du Parti Socialiste qui réalise, avec 16,48 %, un de ses scores les plus faibles. Rappelons qu'aux élections européennes de 2004 les listes du Parti Socialiste étaient arrivées en tête, et de loin, recueillant 28,9 % des suffrages exprimés, alors que l'UMP en était à 16,6 %. En 2004, l'électorat avait choisi le vote socialiste comme moyen d'affirmer son opposition au gouvernement UMP (Chirac-Raffarin). Cette fois, non seulement cela n'a pas été le cas, mais une partie de son électorat traditionnel lui-même a déserté le vote PS.

Malgré sa longue cure dans l'opposition, le Parti Socialiste n'a pas réussi à regagner durablement cet électorat populaire qu'il a écœuré par sa politique propatronale pendant les cinq ans du gouvernement de la Gauche plurielle, de 1997 à 2002. Le Parti Socialiste n'a rien à dire aux classes populaires, et plus particulièrement aux salariés durement frappés par l'offensive de la classe capitaliste, redoublée par la crise. Et sa base petite-bourgeoise, plus importante sans doute numériquement, est aussi plus versatile. Quant aux rivalités qui déchirent la direction, peu ragoûtantes car sur la base d'une même absence de politique, elles sont autant une conséquence qu'un facteur aggravant de cette situation du PS.

Cela fait un certain temps que bien des commentateurs s'attendaient à une OPA sur ce parti. Ils attendaient Bayrou, et finalement ce fut Cohn-Bendit.

Avec 16,8 % des voix, les listes des écologistes talonnent



celles du Parti Socialiste, et dans bien des endroits elles les dépassent. Les écologistes doublent donc leurs résultats par rapport aux 7,41 % des européennes de 2004, sans même évoquer la comparaison avec le 1,57 % réalisé par Voynet au premier tour de la présidentielle de 2007.

Ce serait simplifier les choses que de trouver l'explication de cette progression explosive dans la progression des préoccupations écologistes dans la population. Une partie de l'électorat du Parti Socialiste, qui recoupe sans doute celle qui, il y a peu, louchait vers François Bayrou, a marqué sa défiance vis-à-vis du Parti Socialiste en votant pour les écologistes. Ce n'est certainement pas une poussée à gauche. Ce méli-mélo composite qu'est le courant écologiste n'est pas plus à gauche que le Modem de François Bayrou, si tant est qu'on puisse trouver une unité de mesure dans ce domaine. L'un est aussi loin que l'autre des intérêts du monde du travail. La percée des écologistes, si elle se révèle autre chose qu'un feu de paille, et le recul concomitant du Modem ouvrent la possibilité de nouvelles manœuvres et de nouvelles combinaisons en vue des prochaines élections, régionales notamment.

Sur la gauche du Parti Socialiste, ce sont les listes du Front de Gauche qui arrivent en premier, avec 6,05 % des voix. Ce front, dont on ne sait pas trop s'il est temporaire ou destiné à devenir une alliance durable entre le Parti Communiste et le Parti de Gauche de Jean-Luc

Mélenchon, dépasse donc le NPA qui, de son côté, a obtenu 4,88 % des voix.

Malgré les envolées lyriques de *L'Humanité*, les résultats du Front de Gauche ne constituent pas une percée car il faut rappeler que, lors des européennes de 2004, le PCF avait obtenu 5,88 % des suffrages. Tout au plus, pourra-t-on constater, si l'alliance se révèle durable, que le sénateur ex-socialiste Mélenchon, ex-ministre au côté de Marie-George Buffet dans le gouvernement Jospin, aura réussi son OPA sur le PCF et ses militants. Le Front de Gauche ne cache pas son ambition de faire partie d'une nouvelle combinaison gouvernementale, devenant un des éléments possibles de la « recombinaison politique » de la gauche de gouvernement.

Le NPA, qui espérait rééditer la performance d'Olivier Besancenot à la présidentielle et être la principale force électorale « à la gauche de la gauche », espoir qui semblait être conforté par des sondages très favorables au début de la campagne, n'aura pas transformé cet espoir en réalité. Le NPA peut invoquer, à juste raison, le fait que l'électorat populaire qu'il visait a préféré l'abstention pour exprimer sa défiance vis-à-vis des partis gouvernementaux, y compris de gauche. Le seuil de 5 % et le changement antidémocratique du mode de scrutin se conjuguent pour que le NPA n'ait pas d'élus au Parlement européen.

Pour ce qui est des listes Lutte Ouvrière, elles ont recueilli 206 119 voix, soit 1,22 % de l'électorat. C'est un

résultat modeste, du même ordre que les 215 205 suffrages (0,85 %) recueillis aux législatives de 2007. Il témoigne cependant de la permanence dans l'électorat d'un courant qui vote pour des candidats qui se revendiquent du communisme révolutionnaire.

Il n'y a rien d'étonnant à ce que, au-delà des variations accidentelles en fonction du contexte politique, une telle organisation reste, en temps ordinaire et plus spécialement en ces temps de poussée vers la droite, extrêmement minoritaire sur le plan électoral. Il n'y a pas à s'en désoler, il faut le constater.

Les élections constituent un thermomètre. Les résultats électoraux sont un reflet, très approximatif et déformé, des mouvements d'opinion dans les classes populaires et, par là même, un reflet indirect de la réalité. Mais ils ne sont pas la réalité...

Cette réalité, c'est l'offensive de la bourgeoisie contre la classe ouvrière, aggravée par la crise, c'est l'intensification de la lutte de classe, menée pour le moment pratiquement à sens unique. Ce qui comptera pour l'avenir, ce ne sont pas les scores électoraux et les combinaisons fluctuantes qu'ils dégagent, mais la capacité de la classe ouvrière à modifier les rapports de forces avec la bourgeoisie par les luttes collectives. C'est au pied de ce mur-là, c'est-à-dire dans les luttes ouvrières à venir, qu'on jugera le courant communiste révolutionnaire.

Georges KALDY

• Allemagne

Les sociaux-démocrates, perdants de la « Grande coalition »

L'Allemagne est le pays qui envoie le plus de députés au Parlement européen. Près de 1 200 candidats figuraient sur 32 listes concourant pour les 99 sièges.

Comme ailleurs, la participation au scrutin a été relativement faible et n'a pas dépassé 43,3 %, à peine plus qu'en 2004. Le principal parti de droite, la CDU d'Angela Merkel (Union chrétienne-démocrate) arrive en tête à l'échelle nationale et remporte, avec son alliée bavaroise de la CSU (chrétiens-sociaux), 42 sièges, soit sept de moins qu'il y a cinq ans, reculant de 44,5 % des voix à 37,9 %.

Les sociaux-démocrates du SPD gardent 23 sièges tout en reculant quelque peu, de 21,5 à 20,8 % des voix. Adversaires de la droite dans l'élection, ils gouvernent avec elle au sein de la « Grande coalition », dont F.W. Steinmeier est à la fois ministre des Affaires extérieures et vice-chancelier, aux côtés de la chancelière et sur la même politique : faire payer la crise aux couches populaires.

Tandis que les Verts obtiennent sensiblement le même score (12,1 % contre 11,9 et 14 sièges contre 13), le petit parti de droite FDP (libéral) passe de 6,1 à 11 % et gagne 5 sièges, passant de 7 à 12. De son côté, le parti de gauche d'Oskar Lafontaine, Die

• Grande-Bretagne

Un désastre annoncé pour le gouvernement Brown

En Grande-Bretagne, les Européennes se déroulaient en même temps que des municipales partielles. Tout le monde s'attendait à un désastre pour Brown et cela n'a pas manqué.

Aux Européennes, le Parti Travailleuse perd un tiers de ses voix (et presque autant de sièges), arrivant en troisième position avec 15,7 %. Il est battu par les conservateurs et par le parti pour l'indépendance du Royaume-Uni (UKIP), formation issue des conservateurs en 1993 pour promouvoir le retrait de la Grande-Bretagne et qui n'a jamais eu de succès en-dehors des élections européennes.

Le recul des travaillistes est encore plus marqué aux municipales partielles, dans lesquelles il perd pas moins de 60 % des sièges de conseillers municipaux qu'il défendait cette année.

Sans doute ce recul est-il



Affiche du SPD : « Nous sommes pour la justice sociale. Mais les autres, ils sont pour quoi ? » Des « autres » avec lesquels le SPD gouverne !

Linke, dépasse quelque peu le score obtenu en 2004 par sa principale composante, le PDS (proche de l'ancien parti communiste de l'ex-RDA), avec 7,5 % des voix et 8 sièges ; à noter que, dans plusieurs villes ouvrières de l'est, c'est le parti Die Linke qui arrive en tête, devançant la CDU ou le SPD.

Face au thème de campagne d'Angela Merkel, « Pour une Europe forte qui nous protège », les slogans « comparatifs » du SPD comme « Les requins de la finance voteront FDP » ou « Les salaires au rabais voteraient CDU » n'ont semble-t-il pas

convaincu les électeurs des milieux les plus touchés par la crise, notamment les victimes du plan Hartz IV, attaque contre les chômeurs mise en place par le chancelier SPD Schröder en 2005, avec le soutien de la CDU, les travailleurs à temps partiel non choisis ou les 3,5 millions de chômeurs officiellement recensés. À Berlin par exemple, des statistiques révèlent que seul un jeune de 18 à 25 ans sur quatre s'est déplacé, alors qu'un tiers l'avaient fait il y a cinq ans.

Alors que depuis janvier le taux de chômage oscille entre 8,2 et 8,6 % et que des milliers de

salariés subissent le chômage partiel, on rencontre toujours dans plusieurs secteurs des salaires à 5 euros de l'heure. La crise est là et bien là, les exportations en recul de près de 29 % en avril 2009 par rapport à avril 2008 en attestent. Dans ce contexte, quelques mois avant les élections législatives, le SPD de Steinmeier peut s'inquiéter de la stagnation de ses résultats : les travailleurs, eux, ont d'autres enjeux à défendre.

Viviane LAFONT

• Espagne

Un succès du Parti Populaire très relatif

Ranger l'Espagne dans la liste des pays qui, le 7 juin, ont vu le succès des listes de droite est aller un peu vite en besogne. Le Parti Socialiste comme la coalition de gauche où se trouve le Parti Communiste ont certes reculé, et cela d'autant plus que l'abstention, qui a dépassé 54 %, a été encore plus forte dans les régions industrielles (65 % en Catalogne).

Mais s'il est vrai que le Partido Popular de Mariano Rajoy a fait mieux en voix que le PSOE de Zapatero (42,23 % contre 38,51 %) et en sièges (23 contre 21), l'échiquier politique ne se limite pas à ces deux partis. La coalition électorale

qui comprend le Parti Communiste a obtenu 3,73 % des voix. Et l'ensemble des deux coalitions où se retrouvent les organisations nationalistes régionales 6,23 %. Or celles-ci, dans le passé, ont conclu après les élections législatives des accords à géométrie variable, tantôt avec la droite, tantôt avec la gauche.

C'est dire que tout pronostic basé sur ces élections européennes concernant ce qui pourra sortir des urnes aux futures élections législatives serait bien aventureux.

F.D.

• Espagne

À l'heure du chômage galopant

L'Espagne bat les records du chômage en Europe : le chiffre vient de dépasser officiellement les quatre millions. La chute de l'emploi a été brutale et rapide. En 2007 il y avait quelque deux millions de chômeurs. En moins de dix mois ce nombre est passé à trois pour atteindre les quatre millions aujourd'hui, soit 18 % de la population active.

Dans un pays où les aides sociales sont parmi les plus faibles d'Europe, où un million de chômeurs ne perçoivent pas d'allocation, la situation commence à se détériorer gravement pour les travailleurs les plus pauvres, entre autres les immigrés ; un demi-million étaient déjà restés sans travail en 2008.

L'éclatement de la bulle immobilière est l'une des causes majeures de cette explosion du chômage. En Espagne, plus encore qu'ailleurs, la « brique » était la manière la plus facile de gagner de l'argent pour les constructeurs, l'immobilier et les grandes banques. Ce secteur s'appuyait sur les municipalités, qui requillaient des terrains d'utilisation agricole ou industrielle en utilisation urbaine, valorisant ainsi leur prix. Les propriétaires de terrains, les entreprises, pressaient les édiles en place pour qu'ils requillaient leurs terrains, qui pouvaient ainsi doubler de prix. Au début les appartements construits coûtaient quelque 120 000 €, mais en dix ans le prix a doublé. Le crédit relativement bon marché a facilité cette augmentation des prix.

Une des conséquences de ce boom a été la corruption politique qui a éclaboussé tous les partis, et surtout le PSOE et le PP. Cette corruption se retrouve au niveau des affaires municipales. Le meilleur exemple en est Marbella, près de Málaga en Andalousie, dirigée pendant une décennie par un mafioso aujourd'hui décédé, qui avait créé son propre parti. Le scandale a éclaté au moment précis où éclatait la bulle.

Le frein à la construction a été tellement brutal que le chômage a été immédiat. Depuis juin 2008, mois du début des fermetures d'entreprises, 600 000 maçons se

retrouvés au chômage. Les services ont suivi ainsi que l'industrie, dans l'automobile en particulier.

Le patronat a procédé à des mises au chômage technique, total ou partiel. Au premier trimestre 2009, 180 000 travailleurs ont été ainsi touchés et, d'après l'estimation même du gouvernement, 620 000 travailleurs seront concernés par un plan de chômage partiel entre octobre 2008 et décembre 2009, et 250 000 d'entre eux seront finalement licenciés.

Face à cette situation, le gouvernement de Zapatero a avancé une série de mesures, reprises pour beaucoup à la droite, et d'où sont naturellement absentes la défense des chômeurs et la lutte contre les licenciements. Parmi les mesures phares, il y a la prime à l'achat allant jusqu'à 2 000 € pour toute voiture neuve, la baisse de l'impôt sur les bénéfices pour les entreprises de moins de 25 salariés et l'offre aux écoles d'un ordinateur portable pour chaque enfant scolarisé.

Quant aux syndicats majoritaires (Commissions ouvrières et UGT), parlant du « moindre mal » que serait le renvoi temporaire des travailleurs en CDI, ils ont aussi accepté le renvoi des travailleurs en CDD ou de la sous-traitance. Là où ils sentent monter le mécontentement, ils organisent des actions limitées, ville par ville ou entreprise par entreprise. Celles-ci, comme en janvier à Saragosse ou en février pour l'automobile, ont été un succès, au vu du dynamisme et du nombre de travailleurs mobilisés. Mais il faudra plus que ces journées éparpillées et sans lendemain pour donner au monde du travail une perspective de défense de ses intérêts.

Gabriel MARTINEZ

• Portugal

Défaite du PS au gouvernement sur fond de chômage et de pauvreté

Au Portugal où l'abstention frôle les 63 %, c'est comme dans d'autres pays d'Europe la droite qui est arrivée en tête le 7 juin. Avec 31,7 % des voix, le Parti Social-Démocrate (PSD) devance le Parti Socialiste au gouvernement : 26,6 %, contre 44,5 % en 2004 ! Le Bloc de Gauche (BE), issu d'organisations d'extrême gauche, avec 10,73 % des voix, devance pour la première fois la coalition menée par le PC et ses 10,66 %.



Bidonville dans la banlieue de Lisbonne.

La dégringolade du PS du Premier ministre José Socrates exprime le rejet de ce gouvernement, qui fait payer aux classes populaires une crise économique intérieure qui dure depuis huit ans au moins, avec ses fermetures d'usines et ses licenciements, le recul de la production et du pouvoir d'achat. Aux élections législatives de février 2005, cette crise avait déjà provoqué la défaite électorale du PSD et la victoire du PS. L'actuelle crise internationale n'a fait qu'approfondir cette crise ancienne, aux dépens du PS.

José Socrates était arrivé au pouvoir en promettant de faire en quatre ans sortir 300 000 retraités de la pauvreté. Quatre ans ont passé, et la pau-

vreté n'a fait qu'augmenter, chez les retraités comme dans l'ensemble des classes laborieuses. Le smic portugais est à 460 euros, alors que les prix sont proches des prix des autres pays de l'Europe occidentale. Les chômeurs indemnisés touchent une misère, et beaucoup n'ont droit à rien du tout.

Toute une partie des salariés, y compris de l'État et des grandes entreprises, sont considérés comme des prestataires de services. Ils sont un million, un travailleur sur cinq. Ils pointent à l'usine, au bureau, mais sont juridiquement des travailleurs indépendants dont la collaboration peut prendre fin à tout moment, qui devraient payer

eux-mêmes leurs cotisations de chômage, de maladie et leurs congés payés. Beaucoup ne paient pas ces cotisations, vu le faible niveau de rémunérations. Le patron qui les emploie est censé être leur client et n'a aucune responsabilité s'ils sont en situation illégale.

Ces travailleurs, dont le symbole est le « reçu vert » que leur signe l'employeur, sont en fait des précaires. La précarité et les « reçus verts » ont permis aux patrons portugais de contourner la législation du travail, trop rigide selon eux car elle empêcherait de licencier les CDI à leur gré. La précarité frappe au total près de la moitié de la classe ouvrière portugaise, et les trois

• Italie

Les frasques de Berlusconi et les succès de la Ligue du Nord

Berlusconi avait parié que son parti, le Peuple des Libertés (Pdl), remporterait plus de 40 % des voix dans ces élections européennes et qu'il en ferait ainsi un succès personnel. Du coup, les 35,3 % des voix obtenus par le Pdl apparaissent comme une demi-défaite, montrant qu'il n'a pas retrouvé les 37,4 % obtenus un an plus tôt, aux élections législatives de 2008, qui lui ont permis de succéder au gouvernement de centre-gauche de Romano Prodi.

Est-ce l'effet des scandales qui ont tenu la Une de la presse italienne avant les élections, c'est-à-dire les frasques de Berlusconi avec des mineures, dont la jeune Napolitaine Noemi Letizia ? Toujours est-il que, selon certains commentaires, c'est une partie de l'électorat catholique, notamment du sud, qui aurait fait défaut à Berlusconi. C'est dire que ces élections ne sont pas pour autant un succès de la gauche. C'est en revanche le principal parti allié du Pdl, la Ligue du Nord, qui tire le mieux son épingle du jeu en obtenant 10,2 % des voix, contre 8,3 % un an plus tôt, alors que son électoral se limite pour l'essentiel au

tourne vers l'abstention (66,4 % de participation contre 72,88 % en 2004)

À gauche, le Parti Démocrate semble favorablement surpris d'avoir obtenu 26,1 % des voix contre 33,2 % aux législatives de 2008, alors qu'il s'attendait à une déroute majeure. Le Parti Démocrate et le Pdl berlusconien s'étaient trouvés d'accord pour instituer une barre à 4 % dans ces élections à la proportionnelle, grâce à laquelle les deux regroupements à sa gauche, l'Alliance Rifondazione-Communistes Italiens d'une part, Gauche et Liberté d'autre part, n'auront pas de représentants, recueillant respectivement 3,4 % et 3,1 % des voix.

Ces élections, qui apparaissent globalement comme un succès pour la droite au pouvoir, témoignent encore une fois surtout de l'absence d'une réelle opposition. Le Parti Démocrate, sur l'essentiel de ses positions, ne

quarts des moins de 25 ans.

Face à cette misère et à cette précarité généralisées, les mobilisations des travailleurs sont encore limitées. Seuls les enseignants sont entrés en lutte à l'échelle nationale, par des grèves et des manifestations importantes, dont une a rassemblé 120 000 personnes le 19 janvier à Lisbonne, alors qu'il y a 170 000 enseignants dans le pays. C'est de ce côté-là, du côté des luttes, que les travailleurs peuvent espérer une issue, pas des législatives d'octobre 2009 où vont s'affronter des politiciens de droite et de gauche tous d'accord pour faire payer la crise aux classes populaires.

Vincent GELAS

se distingue guère de Berlusconi, au point d'en avoir été réduit à faire campagne sur ses frasques sexuelles pour tenter de s'en distinguer. Les partis plus à gauche, eux, payent encore et pour longtemps le fait d'avoir soutenu sans faille la politique antiouvrière du gouvernement Prodi et du Parti Démocrate. La classe ouvrière devra trouver en elle-même les forces de riposter aux attaques qui se succèdent.

André FRY

À l'extrême gauche

À l'extrême gauche, le Parti Communiste des Travailleurs (PCL), formé de militants trotskystes et présent dans trois circonscriptions sur cinq, recueille 166 317 voix et 0,54 %.

• Chine

Anniversaire du massacre de la place Tiananmen

Une dictature qui protège les profits des capitalistes occidentaux

Le vingtième anniversaire de ce qu'on appelle ici les massacres de la place Tiananmen et, en Chine, les « troubles politiques du printemps-été 1989 » a été l'occasion, pour les médias et quelques autres, de dénoncer la dictature chinoise qui, le 4 juin 1989, fit réprimer par l'armée le mouvement de contestation apparu le 15 avril 1989.

À l'occasion de cet anniversaire, la secrétaire d'État américaine, Hillary Clinton, a invité les autorités chinoises à publier les noms des personnes tuées, disparues ou arrêtées lors de la répression de 1989. Plusieurs organisations non gouvernementales, comme Amnesty International, ont relevé le sort que les autorités chinoises avaient pu faire, à l'approche de cet anniversaire, à d'anciens participants de ce mouvement, enlevés, arrêtés ou interdits d'entrer en Chine à titre préventif. Des gouvernements et des commentateurs ont profité de l'occasion pour faire la leçon aux autorités chinoises sur leur non-respect des droits de l'Homme.

En 1989, il y avait dix ans que les autorités chinoises avaient entamé une politique d'ouverture économique pour attirer sur leur sol les grandes entreprises du monde capitaliste, sans pour autant assouplir en quoi que ce soit le régime sur le plan politique.

Cependant l'évolution des pays de l'Est dans la période de Gorbatchev semblait ouvrir une brèche, dans laquelle s'engouffra le mouvement de contestation. Après quelques hésitations, voire des signes d'encouragement de la part de certains dirigeants, les autorités choisirent finalement d'interrompre brusquement un mouvement qui réclamait la démocratie et le multipartisme.

En même temps qu'ils réprimaient les étudiants, les dirigeants chinois se débarrassaient de ceux qui, au sein du parti dirigeant, cherchaient à freiner l'ouverture au capital étranger. Celle-ci allait donc se poursuivre, tandis que les autorités chinoises maintenaient un régime dictatorial n'ayant de communiste que l'étiquette

d'un parti qui règne sans partage et dont les dirigeants se soucient comme d'une guigne des ouvriers des anciens sites industriels nationalisés ou des paysans des localités rurales, laissés pour compte des fameuses « réformes économiques ».

S'il reste une poignée de dissidents de 1989 qui ont pu conserver quelques convictions, comme Cai Chongguo, ancien syndicaliste réfugié en France, celui-ci soulignait dans *Le Nouvel Observateur* que « les étudiants qui ont participé au mouvement sont devenus journaliste, avocat, écrivain, patron de grande entreprise et haut fonctionnaire. La Chine est dirigée et contrôlée par la génération de Tiananmen ». Ce sont ces couches de la bourgeoisie chinoise, grande, moyenne ou petite, vivant dans les grandes villes, qui ont été les principales bénéficiaires des « réformes économiques ».

Pour les grandes puissances occidentales, la Chine est un bon client. Quelques jours après l'anniversaire de Tiananmen, on apprenait que la Chine est devenue le deuxième acheteur d'armes de la planète, après les États-Unis. Les dépenses chinoises ont augmenté de 10 % en 2008, ce qui ne devrait pas laisser indifférents les Dassault et autres Lagardère-Matra.

Et puisqu'une fraction privilégiée de la population a vu son niveau de vie augmenter, la marque de luxe Gucci, appartenant au groupe PPR, dont les principaux actionnaires sont les Pinault père et fils, vient d'annoncer qu'elle entendait ouvrir entre deux et quatre nouvelles boutiques d'ici la fin de l'année en Chine, où le groupe a déjà 28 boutiques. La vente des produits de luxe Gucci a en effet augmenté en Chine de 41,5 % en 2008, soit 8 % du chiffre d'affaires du groupe Gucci, qui représente par ailleurs 15 % du chiffre d'affaires de PPR.

Les protestations actuelles – et à vrai dire timides – des dirigeants occidentaux contre l'absence de démocratie en Chine valent leur pesant d'hypocrisie. Depuis plus de vingt ans, la dictature qui règne en Chine rend un service consi-

dérable à l'ensemble des capitalistes occidentaux. Ceux-ci réalisent de substantiels profits en sous-traitant dans ce pays une grande partie de leurs productions industrielles. Ils profitent tout simplement du bas prix de la main-d'œuvre... que le régime de dictature impose par la contrainte.

Alors, pendant que leur personnel politique fait mine de protester, les capitalistes occidentaux et leurs représentants peuvent dire tout bas merci au régime de Pékin de les protéger d'une explosion sociale venant du plus profond de ces centaines de millions de travailleurs exploités.

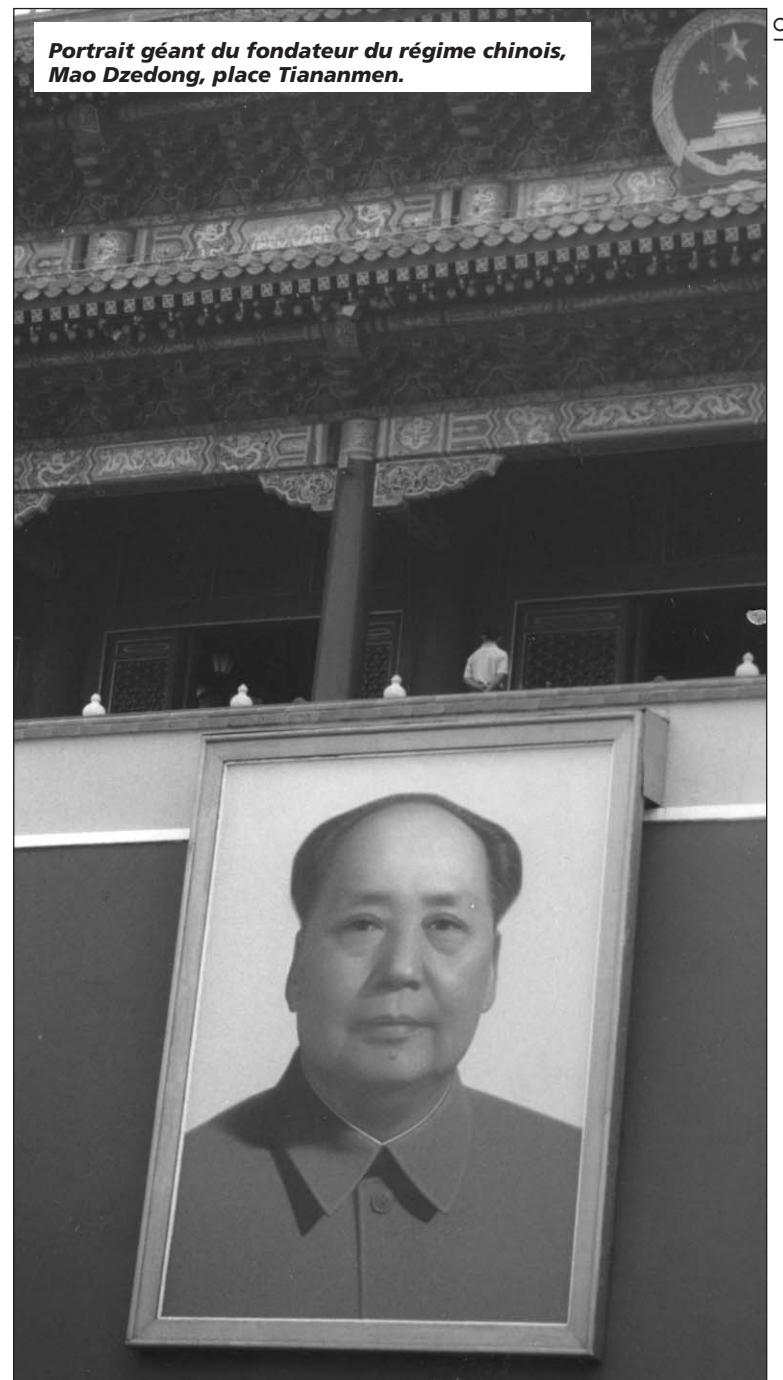
Jacques FONTENOY

Le mouvement de contestation de 1989

La majorité des participants du mouvement de contestation du régime chinois qui éclata le 15 avril 1989 étaient des étudiants et des intellectuels, auxquels s'étaient joints aussi des ouvriers, souvent syndicalistes, voulant des syndicats indépendants et dénonçant les différences de niveau de vie entre les dignitaires du régime et le reste de la population.

Depuis 1979-1980, les dirigeants chinois s'étaient lancés dans une libéralisation du système économique. Ils parlaient des « quatre modernisations » (industrie et commerce, éducation, armée, agriculture) et surtout d'ouvrir le pays à des investisseurs étrangers. Au sein du Parti Communiste Chinois (PCC) s'affrontaient les partisans des réformes économiques avec Deng Xiaoping et ceux qui, derrière le Premier ministre Li Peng, souhaitaient la fin des réformes et le retour du contrôle de l'État.

En 1989, étudiants et professeurs réclamaient la « cinquième modernisation » : la démocratie et le multipartisme. Ils étaient influencés par le vent réformiste qui soufflait sur



Portrait géant du fondateur du régime chinois, Mao Dzedong, place Tiananmen.

PURSS, avec la perestroïka de Gorbatchev. Les étudiants exigeaient de meilleurs débouchés en fin d'études, les professeurs des augmentations de salaire.

C'est la mort d'un ancien secrétaire général du PCC, réformateur limogé en 1987 et décédé le 15 avril 1989, qui entraîna des manifestations en sa faveur, conduisant le régime à organiser des obsèques nationales. Cela ne calma pas les manifestants et, le 18 avril, quelques milliers d'étudiants organisèrent un sit-in devant l'Assemblée nationale. Le soir, ils tentèrent de forcer les portes du palais du gouvernement mais furent repoussés par la police. Les campus se couvrirent d'affiches dénonçant Deng et exigeant la poursuite des réformes. Le 21 avril, cent mille étudiants se dirigèrent vers la place Tiananmen où ils s'installèrent avant que la police ne ferme la place. Ils devaient y camper et y faire la grève de la faim jusqu'en juin.

L'occupation de la place attira de nombreuses personnes de Pékin mais aussi des provinces. Bien que la grande majorité de la population soit

restée extérieure au mouvement, celui-ci pouvait rapidement l'encourager à lutter à son tour pour ses droits. Les dirigeants chinois étaient conscients du risque qu'ils couraient à laisser le mouvement s'installer et, le 4 juin 1989, l'armée chinoise reprit donc le contrôle de la place, mettant fin à ce « printemps de Pékin ».

Officiellement, la répression aurait fait 579 morts, mais 2 500 selon la Croix-Rouge. Dans les mois qui suivirent, les autorités poursuivirent et recherchèrent ceux qui avaient pu participer au mouvement. Certains furent emprisonnés, d'autres s'exilèrent. Ceux qui au sein de l'appareil du parti dirigeant, comme le secrétaire général du PCC Zhao Ziyang, avaient regardé d'un bon œil ce mouvement, moins parce qu'ils en attendaient une plus grande liberté dans la vie politique que par calcul personnel, furent limogés et placés en résidence surveillée.

J.F.

• L'anniversaire du débarquement en Normandie

Guerre pour la « démocratie » ou pour les intérêts impérialistes ?

Comme tous les présidents américains, de Jimmy Carter à George Bush, l'ont fait avant lui, Barack Obama est venu en France participer aux cérémonies de commémoration du débarquement allié en Normandie du 6 juin 1944, en compagnie de Sarkozy et du prince Charles qui représentait la Grande-Bretagne. A cette occasion, on a pu entendre les traditionnels discours sur le sacrifice des soldats alliés, américains, anglais et canadiens, qui avaient perdu la vie pour libérer l'Europe de la dictature nazie et y restaurer des régimes démocratiques.

Le 6 juin 1944, des milliers de jeunes vies furent effectivement sacrifiées. C'était un choix délibéré des états-majors alliés : sans base arrière, avec juste l'aviation et la marine pour les soutenir, il leur fallait, pour prendre pied sur le continent, envoyer plus d'hommes que les armes allemandes ne pouvaient en abattre dans le même laps de temps. 132 000 soldats débarquèrent ainsi en vagues ininterrompues durant toute la journée, en sachant que les premiers qui touchaient le sol avaient peu de chances de survivre. Dans les rangs alliés, 2 500 soldats furent ainsi tués dans une seule journée. Du côté allemand, les pertes furent similaires, sinon supérieures. Le débarquement allié fut une boucherie – comme il y en eut bien d'autres au cours de cette guerre.

Pour les peuples d'Europe qui subissaient depuis des années une oppression féroce exercée par le régime nazi, le débarquement allié sur les côtes normandes apportait évidemment l'espoir d'en finir avec la guerre, l'occupation militaire, les massacres de populations, à commencer par celui des Juifs, les arrestations et exécutions de tous les opposants à ce régime de terreur, dont les communistes allemands furent les premières victimes, les camps de concentration, le travail forcé et les privations endurées.

Depuis 65 ans, les dirigeants des États alliés de 1944, Obama et Sarkozy aujourd'hui, continuent de prétendre que la Seconde Guerre mondiale fut d'abord le combat pour la liberté et la démocratie contre la dictature, et non un affrontement entre deux groupes de brigands impérialistes.

Les soldats américains prêts à laisser leur vie dans cette guerre croyaient eux aussi, dans leur grande majorité, qu'ils défendaient un idéal de démocratie. Depuis la fin de l'année 1941 où, après l'attaque de Pearl Harbour, le gouvernement américain s'était engagé dans la

guerre, une intense propagande avait été menée en ce sens aux États-Unis. Le gouvernement de Roosevelt se présentait comme le défenseur des libertés démocratiques volant au secours des nations opprimées.

Pourtant, en fait de droits démocratiques, les gouvernements alliés les foulaient aux pieds, y compris aux États-Unis où les Noirs américains étaient une minorité privée des droits civiques, et même de celui de travailler dans des usines se rapportant au domaine militaire, comme l'aviation. Pendant le débarquement, ils furent pour l'essentiel confinés dans des tâches de ravitaillement ou de logistique, le gouvernement américain craignant de leur donner des armes. Quant aux Américains d'origine japonaise vivant sur la côte Ouest, ils étaient internés dans des camps depuis 1942.

Les autres alliés ne brillaient guère plus par le respect de la « démocratie » : la Grande-Bretagne et la France possédaient un empire colonial dont elles pillaient les richesses, et à qui elles refuseraient d'accorder l'indépendance des années après la fin de la guerre.

Les alliés avaient d'ailleurs attendu bien longtemps avant de déployer la bannière « démocratie ». Durant les années trente, la terreur exercée par le régime nazi était connue. Les gouvernements occidentaux connaissaient parfaitement les assassinats commis par les fascistes, les arrestations et l'existence de camps. Ils savaient que les Juifs avaient perdu tous leurs droits et étaient pourchassés. Mais on n'avait guère entendu qu'une discrète désapprobation. États-Unis, France et Grande-Bretagne cherchaient avant tout à composer avec Hitler. Il en avait été de même quand les armées allemandes envahirent la Tchécoslovaquie en 1938 et 1939.

Plus tard, dans les années 1944-45, les dirigeants américains et britanniques, entre autres, montrèrent quel cas ils



Crédit : Jacqueline Devereaux

faisaient des populations civiles, en bombardant massivement les grandes villes allemandes et japonaises pour terroriser les peuples et prévenir toute rébellion contre l'ordre mondial qu'ils comptaient établir.

En fait, la défense des libertés démocratiques et le respect de la volonté des peuples n'avaient rien à voir dans les choix des dirigeants alliés. Il s'agissait, d'abord, de défendre les intérêts économiques des gros capitalistes et de l'élite fortunée de leur pays. Les États-Unis étaient entrés dans le conflit mondial en 1941 parce que l'impérialisme allemand, qui dominait l'Europe, ainsi que l'impérialisme japonais, qui

s'étendait en Asie, étaient pour eux des concurrents dangereux.

Après que les impérialismes français et britannique eurent montré leur faiblesse devant les forces militaires allemandes, ils n'étaient plus des rivaux pour l'impérialisme américain. À la fin de la Seconde Guerre mondiale, celui-ci allait seulement devoir composer avec un autre de ses alliés, l'URSS, dont l'effort militaire et le sacrifice de près de vingt millions d'hommes allaient peser d'un poids énorme dans la défaite de l'impérialisme allemand.

En juin 1944, une grande partie des populations européennes pouvait voir l'arrivée des forces alliées en Normandie

avec un soulagement bien compréhensible. Mais la fin de la Seconde Guerre mondiale n'allait déboucher sur rien d'autre qu'un nouvel ordre impérialiste. Depuis ce moment, les États-Unis et leurs alliés poursuivent leur domination économique et politique de la planète en empêchant toute remise en cause par les peuples de cet ordre établi. Et ils le font y compris par la guerre, même si c'est toujours au nom de la défense de la « démocratie » qu'ils ont mené des guerres en Corée et en Indochine, en Algérie et au Vietnam, en Irak et maintenant en Afghanistan.

Marianne LAMIRAL

• Hewlett Packard

Un géant mondial de l'informatique... et du licenciement

Hewlett Packard, géant de l'informatique, a annoncé le licenciement de 9 300 travailleurs dans ses sites européens. La direction a aussi demandé à ses employés d'accepter une baisse de salaire. Faisant valoir que ses cadres dirigeants ont accepté une baisse de 10 % du salaire brut, elle demande aux autres cadres d'accepter une baisse de 5 % et aux non-cadres une baisse de 2,5 %. Tout cela doit se faire au cas par cas et sur la base du volontariat ! À l'entendre, la direction ne ferait aucune pression mais, dans les premières lettres envoyées aux cadres dirigeants, elle les informait qu'ils avaient un mois pour répondre, faute de quoi elle considérerait que sa proposition était acceptée. Elle précisait : « Dans l'hypothèse où vous déclineriez cette proposi-

tion, notre société n'entend pas procéder à votre licenciement pour motif économique. » En toute hypocrisie !

La quasi-totalité des salariés de HP sont hostiles à la baisse des salaires et les Comités d'entreprise des sites européens, allemand et français entre autres, ont rejeté en mars 2009 les plans de licenciements.

Hewlett Packard est une des quarante plus grosses entreprises mondiales. En 2005 déjà, elle a annoncé la suppression de 10 % de ses effectifs mondiaux, soit 14 500 emplois, dont 1 240 suppressions en France. En mai 2008, à l'occasion de sa fusion avec EDS (Electronic Data Systems), elle a annoncé 9 300 suppressions de postes sur deux ans. En 2008, son bénéfice net a augmenté de 15 % (6,2 milliards

d'euros). En 2009, elle a l'audace d'inscrire son plan « dans un contexte économique très dur, malgré quelques signes de reprise », alors que pour les trois premiers mois de 2009 elle a fait 1,7 milliard de dollars de profits (1,2 milliard d'euros). La rémunération de son PDG s'est montée en 2008 à 42,5 millions de dollars. Et il ne s'agit là que d'un employé au service des actionnaires dont on peut imaginer la fortune et qui imposent ces licenciements catastrophiques.

C'est à eux qu'il faudrait imposer une réduction substantielle de leurs revenus : avec les profits accumulés, ils ont largement de quoi payer pour le maintien des emplois et des salaires des travailleurs !

Sylvie MARÉCHAL

● Catastrophe du vol Rio-Paris

Un brouillard officiel qui ne doit rien à la météo

Le 1^{er} juin, le vol AF 447 Rio-Paris sombrait dans l'Atlantique avec 228 personnes à bord. Le 8 juin, un syndicat de pilotes, Alter, appelait le personnel navigant technique à réagir « afin qu'une catastrophe ne se reproduise pas ». Et, « dans l'attente des résultats des diverses enquêtes ouvertes », il les invitait à « refuser tout vol » sur les Airbus A330 et A340 dont au moins deux des trois sondes Pitot (indispensables car permettant aux pilotes de connaître la vitesse de l'avion) n'auraient pas été modifiées. Le lendemain, Air France faisait savoir que neuf de ses Airbus desservant notamment les lignes transéquatoriales avaient été entièrement équipés de nouvelles sondes, et que pas un autre Airbus ne volerait sans avoir au moins deux nouvelles sondes sur trois.

Les choses deviennent plus claires après une semaine pendant laquelle des représentants d'Air France et du BEA (Bureau d'enquêtes et d'analyses) de l'aviation civile ont avancé devant les caméras diverses hypothèses, semblant surtout

chercher à entretenir un certain brouillard. Des explications plus ou moins officielles ont été ainsi données sans rapport direct avec l'enchaînement des faits et des pannes, dont on avait eu connaissance en haut lieu dès la nuit du drame.

Car on a eu droit à tout, ou presque, en matière de communication officielle autour de ce crash : panne électrique, foudre, orage intertropical d'une violence exceptionnelle (malgré le démenti d'un responsable de Météo France affirmant que la situation météo du vol avait été « habituelle »), erreur suggérée de pilotage, possibilité d'un attentat terroriste que le ministre de la Défense « refusait d'exclure »... Les responsables d'Air France, d'Airbus et du BEA savaient pourtant, dès le 1^{er} juin, que les sondes Pitot du Rio-Paris avaient cessé de fonctionner.

Air France en avait même été informé en direct. Durant les minutes précédant le crash, plusieurs messages automati-

ques de panne avaient été envoyés par l'avion à la Maintenance au sol d'Air France : le premier, concernant ces sondes, indiquait que l'équipage n'avait plus la maîtrise de sa vitesse réelle. C'est ce que le BEA a retransmis, à destination de l'opinion, en évoquant, dans un flou artistique, une « incohérence des différentes vitesses mesurées »...

De cette panne, il ne pouvait que résulter une situation dramatique quand, pour des raisons d'économie de kérosène, les équipages sont incités à voler le plus haut possible. Or, plus l'altitude est élevée, plus il faut voler, disent les pilotes, « sur une tête d'épingle ». Car leur marge de manœuvre se réduit alors dans l'appréciation de la bonne vitesse, entre celle, trop élevée qui ferait approcher les structures de l'appareil de leurs limites de résistance, et celle, trop faible, qui provoquerait un décrochage, autrement dit la brusque descente d'un avion devenu incontrôlable. Il y a eu, dans des conditions similaires, un Airbus de Qantas (lignes australiennes) avait chuté de plusieurs milliers de mètres.

Grave ou pas, tout incident de vol doit obligatoirement faire l'objet d'un ASR, un rapport de sécurité que, même en cas de faute de leur part, le commandant de bord et le copilote doivent remettre à leur compagnie et à la DGAC (Direction générale de l'aviation civile). La

DGAC fait ainsi partie des organismes et institutions qui avaient connaissance des risques de perte de vitesse, donc de contrôle, d'un appareil, dus à des problèmes (notamment de givrage) des sondes Pitot : sept de ces rapports sur des problèmes de sondes, dont trois rien qu'en 2008, ont été émis, certains pour des appareils ayant lancé des appels de détresse ou ayant dû perdre d'urgence de l'altitude.

Pire : cela fait des années qu'Airbus connaissait ces problèmes. Quant à Air France, il avait déjà fait remplacer ces sondes sur ses A320 et entrepris, depuis avril, de le faire sur ses A330 et A340.

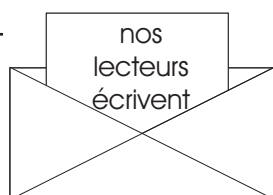
Seulement, ces modifications coûtent de l'argent : en termes d'équipement et surtout en temps d'immobilisation des avions, alors que les compagnies font en permanence la chasse à tout ce qu'elles considèrent comme des dépenses inutiles.

Dans le cas du A330 ralliant Rio à Paris, les Pitots n'avaient pas encore été modifiés. Cela risquait d'avoir des conséquences tragiques, les responsables d'Air France, d'Airbus, du BEA et de l'aviation civile ne pouvaient pas l'ignorer. Les passagers et les membres de l'équipage, eux, n'en avaient pas été informés...

Pierre LAFFITTE



Sondes Pitot à l'avant du fuselage d'un appareil.



Crash du Rio-Paris Des économies dangereuses

Je travaille dans l'aviation civile et je souhaite apporter aux lecteurs de *Lutte Ouvrière* mon témoignage concernant l'accident de l'A330 d'Air France.

La réglementation internationale impose aux compagnies aériennes de toujours emporter des réserves de carburant en plus du kérosène prévu pour le vol, cela afin de permettre aux appareils de se dérouter en cas de problème.

Pour qu'un type d'avion soit autorisé sur une ligne il faut, au cours de son trajet normal, qu'il n'entame pas ses réserves. Or, dans le cas de la ligne Rio-Paris, l'A330 arrive sur la réserve lorsqu'il survole Bordeaux. Air France a obtenu une dérogation des autorités de l'aviation civile pour que

l'A330 poursuive son vol jusqu'à Paris. Mais il faut cependant que les réserves n'aient pas été entamées durant la première partie du vol Rio-Bordeaux, sinon l'appareil est contraint de se poser à Bordeaux pour refaire le plein, ce qui entraîne retards, problèmes de correspondances, et coûte de l'argent à la compagnie.

Une forte pression s'exerce donc sur les pilotes pour qu'ils économisent au maximum le carburant, ce qui les oblige parfois à voler au plus court, quitte à prendre des risques en choisissant de ne pas contourner les formations nuageuses dangereuses.

Sur cette ligne, Air France pourrait mettre d'autres appareils comme l'A340 ou le

Boeing 747, qui ont un rayon d'action plus grand que l'A330. Mais leur coût d'exploitation est plus élevé.

Il faudra sans doute attendre encore longtemps pour avoir une explication officielle convaincante de la catastrophe du Rio-Paris. Cependant, le silence d'Air France et des autorités de l'aviation civile concernant la situation décrite précédemment – et pourtant largement connue dans les milieux de l'aéronautique – témoigne de leur embarras. Il est toujours difficile pour eux de dire que la rentabilité et la course au profit ne font pas bon ménage avec la sécurité des personnes.

S.A. – Toulouse

Mickey plus avide qu'Oncle Picsou

Les dirigeants de Disney ont pu annoncer, tout sourire, aux actionnaires les 27,8 milliards de dollars de chiffre d'affaires en 2008, confirmant leur place de premier groupe mondial de divertissement. Mais derrière les grandes oreilles de Mickey se cache une exploitation forcenée des travailleurs qui fabriquent les livres, jouets, films, jeux vidéos et vêtements qui se vendent par millions dans les différents magasins de la marque.

Les peluches de Minnie et Donald sont confectionnées dans la région de Shenzhen en Chine. Les ouvriers, essentiellement des femmes, font des journées de 12 à 15 heures et travaillent en moyenne 28 jours par mois. Pour répondre aux commandes exceptionnelles en période de fêtes, le travail peut durer 30 heures d'affilée. La sécurité sur les

machines est inexistante et on ne compte plus les mutilations des mains et des bras sur les presses. Les heures supplémentaires ne sont pas payées et même le salaire minimum de 67 euros par mois n'est pas respecté. À l'inverse, les patrons imposent des périodes de congés sans solde allant jusqu'à 16 jours.

Disney explique qu'il a imposé un code de bonne conduite à ses fournisseurs en 2006. Ils auraient même l'obligation de l'afficher dans les usines sous-traitantes ! Comble de l'hypocrisie, Disney se vante d'avoir ouvert une ligne téléphonique accessible aux salariés voulant se plaindre !

C'est sordide, ce que cache Disney derrière ses contes de fées.

Giles BOTI

• Continental-Clairoix

Après trois mois de lutte, les travailleurs arrachent leurs revendications

Samedi 6 juin à 10 heures, 700 bras se sont levés pour approuver le protocole d'accord conclu le matin même à 4 h 30 à Paris-Charles-de-Gaulle entre l'intersyndicale et la direction internationale de Continental AG. Il y avait une forte émotion dans l'assemblée générale, chacun ayant le sentiment d'avoir gagné le bras de fer engagé le 11 mars avec la multinationale.

Au terme de cet accord, les revendications acquises auparavant sont confirmées et un système de préretraite maison à 51 ans et demi est gagné en plus. Au final les 1 120 travailleurs de l'usine de Clairoix vont bénéficier des mesures suivantes :

- Une garantie d'emploi jusqu'en début 2012, alors que 650 licenciements étaient prévus en octobre 2009. L'État participe à ce montage en payant quatre mois de chômage partiel pour lesquels Continental complètera les salaires à hauteur de 75 % du brut (soit 95 % du net). En février 2010 débutera un congé de reclassement de 23 mois, dont les salariés ont l'assurance qu'ils ne pourront pas être exclus pour quelque motif que ce soit.

- Chaque salarié touchera une prime uniforme de 50 000 euros nette de CSG-CRDS, à laquelle s'ajoutera le doublement de la prime conventionnelle, soit 0,6 mois par année



Manifestation à Hanovre le 23 avril

d'ancienneté. Cela portera le total, pour un ouvrier confecteur, de 50 000 euros s'il vient d'être embauché à 100 000 pour les plus anciens. Les plus qualifiés toucheront plus.

- Pour tous ceux qui auront 52 ans et plus au 31 décembre 2009, Continental garantit de se substituer au chômage si le salarié, qui rentrera à partir de mars 2012 dans la période d'indemnisation des Assedic, s'en trouvait exclu. De plus, à tous ceux qui ne pourraient pas entrer en retraite à l'issue de leur chômage indemnisé à taux plein, Continental

versera une prime compensatoire. Ainsi, jusqu'à la retraite, la rémunération qu'ils avaient perçue pendant leur période de congé de reclassement leur sera assurée.

de Compiègne pour une manifestation dynamique éclairée par un immense feu de pneus sur le pont principal de la ville. À cette occasion les travailleurs de Continental ont apporté leur soutien à la lutte courageuse des ouvriers

Continental-Clairoix considèrent les garanties arrachées comme un succès considérable, tout particulièrement dans le cadre de l'offensive générale menée par le patronat actuellement. C'est le résultat d'une lutte acharnée de trois mois où la démocratie ouvrière qui a régné, à travers les assemblées générales quotidiennes, et appuyée sur le comité de lutte rassemblant syndiqués et non-syndiqués, a permis d'installer durablement l'unité totale du personnel dans la lutte commune et le rassemblement de toutes les organisations syndicales, au-delà de leurs différences, sur les revendications choisies par les travailleurs de l'usine. Pour conclure : « Ce qui reste à obtenir : d'abord l'arrêt des poursuites contre sept de nos camarades pris en otage par l'État. » Leur convocation au tribunal de Compiègne est en effet toujours prévue pour le 17 juillet.

Les travailleurs ont donc décidé de ne pas relâcher la mobilisation, d'autant que l'accord final doit être définitivement entériné à l'issue du Comité central d'entreprise qui doit se tenir le 17 juin.

- À cela s'ajoutent un certain nombre d'autres mesures classiques dans les plans sociaux.

Jusqu'au bout, et encore maintenant, la mobilisation n'a pas faibli. Juste après cette assemblée, plus de 800 travailleurs de l'usine Goodyear d'Amiens, menacés d'un plan de 820 licenciements, débarquaient à l'usine de Clairoix, pour rendre la politesse aux travailleurs de Continental qui étaient venus les rejoindre à Amiens le mardi précédent. Et, après une visite de l'usine, c'est un cortège de 1 500 travailleurs qui a pris la direction

de Lear en grève depuis 9 semaines, comme aux salariés des entreprises sous-traitantes, Smile et UTI, menacés eux aussi de licenciement par suite de la fermeture de leur usine. Et la nécessité d'une lutte d'ensemble des travailleurs a été rappelée à l'issue de cette manifestation commune.

Lundi 8 juin encore, plus de 900 personnes participaient à l'assemblée générale devant l'usine. Celle-ci adoptait à l'unanimité la motion suivante, proposée par le comité de lutte :

« Les 1 120 salariés de l'usine

Correspondant LO

• Goodyear-Amiens

Contre les licenciements, colère et détermination

À peine remis du concert donné la veille pour soutenir leur lutte, les ouvriers de Goodyear se sont retrouvés samedi 6 juin au matin devant leur usine. De là, certains en grève (ceux de l'équipe du week-end), d'autres en repos, ils sont partis à environ 120 voitures bien remplies retrouver les salariés de Continental à Clairoix, à une centaine de kilomètres. Une manifestation des travailleurs de Goodyear, Continental et Lear s'en est suivie jusqu'au centre de Compiègne.

Depuis l'annonce du licenciement des 817 ouvriers produisant les pneus de voitures de tourisme dix jours auparavant, c'était la seconde journée d'action massive paralysant l'usine. Les 400 ouvriers du secteur des pneus agricoles sont également de la partie. Ils savent qu'ils sont eux aussi condamnés à plus ou moins brève échéance.

Lors des neuf derniers mois, Goodyear a licencié 7 800 salariés de par le monde. Aux 1 400 salariés du site d'Amiens, il faut ajouter un nombre équivalent

de travailleurs de la sous-traitance et d'intérimaires qui sont eux aussi condamnés au chômage, et à terme à la misère dans ce bassin d'emploi déjà sinistré. Pourtant lors de son bilan du second trimestre 2008, le géant du pneumatique annonçait un bénéfice de 75 millions de dollars.

C'est avec joie que les ouvriers de Goodyear ont pris connaissance des acquis arrachés par ceux de Continental. Lors de la visite de l'usine organisée par les travailleurs de Continental, ils ont pu constater à quel point ils avaient eu raison de ne pas accepter le chantage proposé depuis deux ans par la direction : des investissements en échange de licenciements et de la dégradation de leurs conditions de travail. Ils ont pu voir en effet les machines neuves installées suite à l'acceptation du plan de sauvegarde du site de Clairoix (passage aux 40 heures sans augmentation de salaire). Des machines qui sont restées on ne peut plus neuves car les ouvriers n'ont pas eu le

temps de les voir en service avant l'annonce de la fermeture.

Ces années de résistance et de grèves sont un atout pour les travailleurs de Goodyear. Ils seront de nouveau en grève le jeudi 11 juin pour aller manifester devant le siège de l'entreprise à Rueil-Malmaison.

Correspondant LO



• Nufarm – Gaillon (Eure)

Menacés de licenciements, les travailleurs font grève et manifestent

En grève illimitée depuis le 27 mai, les salariés de Nufarm à Gaillon, près de Vernon dans l'Eure, sont venus manifester jeudi 4 juin devant les locaux du même groupe à Gennevilliers, où se tenait une réunion du Comité central d'entreprise.

En effet, dans cette entreprise spécialisée dans les pro-

duits phytosanitaires, la direction a annoncé début avril qu'elle allait supprimer 104 emplois sur les 162 que compte l'usine de Gaillon.

Dans cette entreprise qui annonce régulièrement des bénéfices (220 millions de dollars pour le premier semestre 2009), des suppressions d'emplois sont totalement

inadmissibles et devraient être interdites.

Mais en l'absence de telles règles, syndicats et salariés revendiquent une prime de départ de 50 000 euros par salarié et 2 000 euros par année d'ancienneté ainsi qu'un programme de reclassement digne de ce nom.

Correspondant LO

● Cramif-services invalidité

Grève pour 100 euros de plus par mois

À la Caisse régionale d'assurance-maladie d'Ile-de-France (Cramif), une grande majorité des 150 employés qui gèrent et paient les 75 000 pensions d'invalidité d'Ile-de-France et une bonne partie de ceux qui contrôlent cette prestation (une trentaine) sont en grève depuis le 26 mai. Ils dénoncent la dégradation de leurs conditions de travail, la réduction des effectifs et réclament une augmentation de 15 points pour tous, soit 100 euros par mois.

Car les effets du blocage des salaires deviennent insupportables. Une très grande partie des grévistes est composée de jeunes de 25 à 35 ans, chargés de famille et qui gagnent à peine 1 100 € net au démarrage ou

1 200 € après quelques augmentations individuelles. Après plus de 20 ans, voire 30 ans d'ancienneté, on atteint péniblement les 1 600 € nets. Et les primes annuelles ne font qu'éviter de couler complète-

ment. Par ailleurs, depuis des mois il faut fournir de plus en plus d'efforts pour que les pensions soient payées en temps et en heure, des volontaires ont même été sollicités pour des heures supplémentaires le samedi. Alors que le manque de personnel est criant, le budget 2009 prévoit encore huit postes de moins !

Les grévistes, applaudis et soutenus par le reste du personnel, manifestent avec sifflets et sirènes partout dans la Cramif, dans les services, la cour, aux entrées en criant : « *La coupe est pleine, ça va déborder ! Qu'est-ce qu'on veut ? 15 points ! Pour qui ? Pour tous !* »

Pour témoigner sa solidarité face à la direction, l'encadrement des services Invalidité s'est mis en grève une journée vendredi 5 juin. Mardi 9 juin, une délégation de grévistes s'est adressée à 200 assurés sociaux, nouvellement attributaires d'une pension d'invalidité, convoqués pour une confé-

rence d'information... et a été applaudie !

La direction de son côté est restée quasiment muette. Elle a même fait fermer la porte au nez des invalides qui se présentaient à l'accueil, alors que les quelques non-grévistes se chargeaient de les recevoir les premiers jours.

Le directeur général, en déplacement à l'étranger, n'a délégué aucun pouvoir et n'a fait proposer qu'une ridicule

prime ponctuelle de 300 €. Il déclare ne vouloir aucune mesure générale, systématique et pérenne... oubliant vite qu'il y a quatre ans, une nouvelle classification a accordé 60 points d'augmentation (400 €) à tous les agents de direction !

Alors, les grévistes restent déterminés, ne comptent pas lâcher et ils ont bien raison !

Correspondant LO

La direction contrainte d'annuler un licenciement

À l'issue d'une importante mobilisation du personnel de la Cramif, aidé par les associations et les militants du quartier (Paris 19^e), un employé menacé de licenciement pour « insuffisance professionnelle » a finalement obtenu un reclassement à la CPAM

de Seine-Saint-Denis. Il a interrompu la grève de la faim qu'il menait depuis le 11 mai, soit depuis 18 jours.

La direction y regardera désormais à deux fois avant de licencier de cette façon un employé !



● Malakoff-Médéric – Saint-Quentin-en-Yvelines

Guillaume Sarkozy aux commandes

Au groupe Malakoff-Médéric, issu de la fusion récente de deux groupes d'institutions de retraites complémentaires et de prévoyance, et dirigé par Guillaume Sarkozy, la direction générale vient de lancer son « pacte 2012 » à grand renfort de réunions de managers, de vidéos, de rassemblements-apéros. Il s'agit de nous convaincre que, contre crise et marées, grâce au dynamisme de ses dirigeants, le groupe va se développer. Pour cela, le groupe fait de la pub, va ouvrir des « boutiques » pour vendre des contrats de mutuelle, lancer une marque commerciale, développer des centres d'appels pour répondre aux clients, créer de nouveaux produits appelés « services à la personne »...

La direction veut nous faire croire que nous sommes « tous ensemble au service des clients pour répondre à leur attente », mais dans le contexte actuel, plus d'un salarié est resté sceptique, les « clients » du groupe étant le plus souvent des ouvriers de l'industrie automobile ou de la sidérurgie, touchés de plein fouet par le chômage total ou partiel, et dont Malakoff-Médéric ne va pas aug-

menter la retraite.

Quand la direction parle de la crise économique, c'est pour annoncer qu'elle veut réaliser 50 à 100 millions d'euros d'économies d'ici fin 2010. C'est là que les mesures prises à notre rencontre pleuvent. Elle veut en effet profiter de la fusion pour s'attaquer aux emplois et aux conditions de travail. Elle a décidé de mettre fin aux CDD : à Saint-Quentin, 75 collègues

étaient en CDD en avril ; dans quelques mois, ce sera 75 chômeurs de plus, et des piles de travail supplémentaire pour les autres. Dans le même temps, les départs de CDI ne devraient être remplacés que dans la proportion d'un sur deux, voire d'un sur trois.

La direction a décidé aussi de séparer les activités de retraite complémentaire Agirc-Arrco des activités de prévoyance, et donc de déménager des services sur des sites parfois distants de plusieurs centaines de kilomètres. Faire cette séparation va entraîner pour nous et pour les retraités ou les cotisants des complications intolérables. Entre autres, un millier d'employés vont devoir choisir entre déménager ou changer complètement de travail.

La direction veut aussi rebattre les cartes de l'immobi-

lier et répartir autrement ses activités à Paris et à Saint-Quentin-en-Yvelines. Les projets ne sont pas définitifs – et changent souvent – mais à Saint-Quentin, un nouvel immeuble, Ravel-Rachmaninov, est en voie d'achèvement. Il est nettement plus éloigné de la gare et comporte des « open-spaces », ces bureaux collectifs dans lesquels une centaine de salariés sont censés se supporter mutuellement. Tout cela montre le peu de cas que la direction fait de nos conditions de travail.

Ces décisions sont souvent aggravées quand elles sont relayées et mises en œuvre par certains responsables trop zélés. Les réorganisations pleuvent. Des services sont sectorisés, d'autres sont regroupés, d'autres externalisés. Quand un chef annonce un changement,

nous n'avons qu'un très bref délai pour « choisir » notre sort. De tout cela n'émerge qu'une chose : une grande pagaille.

Le sentiment unanime des salariés est donc le ras-le-bol. D'autant que toutes ces manœuvres arrivent dans la foulée de reclassifications, dont l'application a suscité mécontentement et indignation et pour lesquelles il y a tellement de recours que leur examen n'est pas terminé. De nombreux salariés ont exprimé leur compréhension et leur solidarité avec les luttes des travailleurs dont l'usine devait fermer. Pour nous non plus, il n'est pas dit que nous laisserons passer tous ces plans sans réagir. Dans certains secteurs, on commence même à organiser des débrayages...

Correspondant LO

● Leclerc d'Ibos

Sanctionnés pour avoir dénoncé les bas salaires

Trois salariés du centre commercial Méridien Leclerc d'Ibos, près de Tarbes, ont reçu une lettre de licenciement pour « motif économique ».

Ces travailleurs avaient fait grève le 19 mars dernier et avaient manifesté en brandissant une banderole détournant le slogan publicitaire des magasins

Leclerc. « *Les prix les plus bas* » vantés par l'enseigne devenaient « *Les salaires les plus bas* ».

Le lendemain, la presse locale publiait la photo de la

banderole. La direction de Leclerc n'a pas digéré cette « publicité » qui n'a pourtant rien de mensonger, puisque certains salariés de l'hypermarché d'Ibos sont payés 1 100 euros par mois après vingt-cinq ans d'ancienneté – salaires qui d'ailleurs sont comparables à

ceux que l'on trouve dans tous les magasins Leclerc du pays.

Le Méridien Leclerc d'Ibos appartient à la famille Saint-Laurent, une grande fortune locale, qui possède trois autres hypermarchés dans les Hautes-Pyrénées et des dizaines d'autres entreprises. Les Saint-

Laurent se comportent vis-à-vis des travailleurs comme des barons régnant sur leur fief, mais il est bien possible que ce licenciement de trois salariés qui dénonçaient les bas salaires ne passe pas si facilement.

B.S.

• Procès AZF

L'étau se resserre sur Total

Cela fait maintenant près de trois mois que le procès de l'explosion de l'usine AZF a commencé. On est entré dans le cœur du sujet, en évoquant l'exploitation du hangar 221, celui qui a explosé, et le traitement des produits déclassés qui était entièrement laissé à la charge d'entreprises sous-traitantes.

D'abord sont intervenus les responsables AZF de ce secteur. Ils avaient tous le même discours formaté : les sous-traitants étaient informés des dangers, ils étaient régulièrement formés, et le hangar 221 était en bon état. Ensuite les sous-traitants ont été entendus. Et le ton a changé, même si plusieurs ont manifestement subi des pressions et ont déposé sous influence.

Le quotidien de ces travail-

leurs est apparu ; de 30 à 40 tonnes de sacs transportés à l'épaule chaque jour, les contrats renégo-ciés à la baisse tous les trois ans, les intérimaires jetés à la rue sur une simple remarque du responsable AZF, etc.

Un témoignage a particulièrement marqué. C'est celui d'un manutentionnaire sous-traitant qui travaillait depuis 25 ans sur le site et se trouvait le jour de l'explosion à quelques dizaines de mètres du hangar

qui s'est volatilisé. Il a raconté son travail quotidien, livré à lui-même, sans formation, décrit ce hangar 221 où on pataugeait dans les ammonitrates décomposés quand il y avait du vent d'autan, puis comment il a été licencié par son entreprise sous-traitante après l'explosion, et abandonné aussi par AZF, parce qu'il n'avait pas voulu adhérer à Mémoire et Solidarité, l'association qui soutient inconditionnellement la société Grande Paroisse, qui gérait l'usine, et le groupe Total. Il se trouve aujourd'hui au chômage, avec 750 euros mensuels de pension.

Ce qui apparaît de plus en plus n'est pas seulement la réa-

lité de l'exploitation quotidienne, c'est aussi comment progressivement la conscience du danger s'est estompée, et comment on a pu traiter conjointement des produits pourtant réputés incompatibles. La gestion de ces produits déclassés était déléguée à des sous-traitants que l'on ne formait pas, à qui on demandait du rendement, et qui travaillaient dans des ateliers ne figurant plus dans les plans de sécurité.

Les catastrophes de cette ampleur sont rares, mais elles s'expliquent entièrement par la loi du profit maximum.

Total est responsable et coupable !

• Tassos-LPFH Noisy-le-Sec (Seine-Saint-Denis)

La préfecture soutient un patron voyou !

Depuis quatre mois, 41 travailleurs de l'entreprise LPFH-Tassos, fabricant de plats cuisinés grecs, sont en grève contre leur licenciement. La direction de cette société ayant cinq établissements en France n'a jamais voulu négocier son plan de licenciements.

Avec la complicité de la préfecture, elle ne recherche que l'épreuve de force et le pourrissement, affichant un profond mépris pour ces travailleurs d'origine asiatique. Il faut rappeler que le PDG actuel est spécialisé dans les licenciements et qu'il a été recruté exprès pour cela. Ses références affichées sont des plans de licenciements brutaux dans divers pays, au Sénégal, au Ghana ou en Nouvelle-Calédonie. Avec une telle société, recrutant de tels individus, il n'y a rien d'étonnant que Tassos soit connu comme « sale boîte » dans tout Noisy-le-Sec.

La direction a, une nouvelle fois, utilisé la provocation contre le piquet de grève qui est depuis quatre mois, jour et nuit, devant la porte, bloquant l'activité de cet établissement. Vendredi 6 juin, un couteau de cuisine à la main, le directeur est en effet venu insulter les grévistes, qui sont majoritairement des femmes, faisant même une prise au cou à un délégué. Aussitôt après cette altercation, les grévistes ont vu débarquer de plusieurs côtés des voitures de police avec une vingtaine de policiers, certains en civil avec brassard, d'autres en équipement anti-émeute. Il ne manquait que le GIGN ! Pendant ce temps, des non-grévistes détruisaient les abris de fortune installés par le piquet de grève.

Ces événements, la provocation patronale et l'intervention policière, ont été visiblement orchestrés par Tassos et la préfecture de Seine-Saint-Denis. Mais ils n'ont pas entamé la détermination des grévistes qui le soir même se réinstallaient en face de l'usine.

Les grévistes, avec l'appui d'élus de la ville, ont déposé des plaintes. Mais il leur a fallu trois jours pour les faire enregistrer, la commissaire de Bobigny en charge de Noisy-le-Sec s'y opposant. Qui a dit : « Police partout, justice nulle part » ?

Correspondant LO

• Steelcase Marlenheim (Bas-Rhin)

Les ouvriers en grève et une direction qui mouille la chemise

Depuis le mercredi 4 juin les travailleurs de Steelcase de l'usine de Marlenheim, qui fabrique des bureaux et des armoires de bureau, sont en grève.

Le 18 mars, un plan de licenciements de 106 personnes avait été annoncé, concernant la majorité des ouvriers des usines de Marlenheim, Wisches et Rosheim (usine qui par ailleurs devait être mise en vente). Quelques jours plus tard la direction ajoutait du chômage partiel à raison de deux jours par semaine, payé à 60 %.

Depuis cette date, les réunions de CE, de CCE et autres se sont succédé sans qu'aucune réponse soit donnée à la revendication du paiement du chômage partiel.

La direction propose une journée de formation par mois – payée par le Conseil régional – dont les ouvriers ne veulent pas sachant que c'est bidon. Leur première revendication est le paiement du chômage partiel à 75 % du brut soit 91 % du net, comme d'autres entreprises de la région.

Mercredi 4 juin une nouvelle réunion était prévue, et la question du paiement des jours chômés était posée en préalable à toute autre discussion. Mais cela a tourné court lorsqu'un délégué a été informé qu'une vingtaine d'ouvriers avaient débrayé à l'usine de Marlenheim. La direction, offusquée, a suspendu la réunion en déclarant qu'elle ne négocierait pas sous la pression d'une grève. Les



délégués, eux, ont quitté le siège et ont rejoint immédiatement l'usine de Marlenheim.

Une assemblée générale regroupant la quasi-totalité des ouvriers de l'équipe du matin (70 sur 80) a voté la grève à l'unanimité, après avoir fait quitter le lieu de l'assemblée aux chefs et aux représentants de la direction. L'équipe d'après-midi a elle aussi voté la grève et, sur les 230 salariés que compte l'usine, 140 ont arrêté le travail pour le reste de la journée. Jeudi 5 juin au matin, à 5 h 30 seulement cinq ouvriers sont rentrés dans l'usine dont les portes avaient été bloquées avec des palettes. Dans les usines de Wisches et de Rosheim un débrayage d'une ou deux heures a aussi eu lieu.

Jeudi après-midi la direction, ayant ravalé sa morgue, faisait savoir qu'une nouvelle réunion aurait lieu le lundi, sans condition de reprise du travail. Et ce sont le PDG de Steelcase Europe

et la DRH internationale qui ont débarqué, avec la proposition de prendre en charge la moitié des pertes de salaire subies depuis mars par une prime de 300 euros, s'engageant à ramener le nombre de jours chômés à trois par mois pour la période à venir, à condition que le travail reprenne.

Les grévistes, consultés par les représentants syndicaux, ont estimé que, même s'il y avait une avancée, elle ne suffisait pas et seulement une dizaine ont repris le travail. La direction affolée a alors demandé aux délégués de pouvoir venir présenter elle-même ses propositions aux salariés.

Cela a donné lieu à de belles empoignades verbales entre les ouvriers et la direction, qui n'a pas convaincu. Parmi les propositions échangées, certains ont lancé à la direction qu'aujourd'hui ils voulaient le paiement du chômage, mais qu'il y aurait une suite contre les licenciements.

Mardi 9 juin à 5 h 30, les ouvriers ont revoté la grève. À 6 heures les membres de la direction débarquaient sur le parking de l'usine. Ils ont demandé à nouveau au délégué de convaincre les salariés de reprendre le travail, ce qu'il a refusé de faire bien sûr, en répétant que, si la revendication de 91 % du salaire net était accordée, alors on verrait.

Les larmes aux yeux, le directeur a alors expliqué qu'ils ne pouvaient pas faire cela, car il faudrait l'accorder aussi aux salariés de Wisches et Rosheim. Cela n'a pas ébranlé la détermination des grévistes. La direction est alors repartie en disant qu'elle leur laissait le temps de réfléchir et qu'elle revenait dans deux heures. À midi, elle n'était toujours pas là, peut-être encore en train de faire des calculs... Et la grève continuait.

Correspondant LO

● Gabon

Mort du dictateur Omar Bongo

Omar Bongo, président du Gabon, est mort à Barcelone, le 8 juin. Depuis, il n'est guère d'homme politique français qui n'ait tenu à exprimer publiquement « ses regrets » ou « sa vive émotion », pas un président africain qui n'ait ressenti le besoin de saluer « la mémoire de l'illustre disparu », ou de pleurer « la perte d'un ami », « d'un frère », voire celle « d'un père ». Sarkozy y est allé de son couplet, regrettant « la perte d'un grand et fidèle ami de la France », qui aurait œuvré... « en faveur de la paix sur le continent africain » ! Tandis que Chirac a, lui, pleuré la disparition « d'un sage » ! Et voilà comment, de dictateur de son vivant, on devient presque un saint quelques heures après sa mort !

Omar Bongo a été l'un des dictateurs les plus corrompus du continent africain et un fidèle serviteur des intérêts de la bourgeoisie française. Il a été le symbole de l'affairisme. Il s'est maintenu au pouvoir grâce à l'armée française, qui n'a jamais quitté le Gabon depuis la colonisation. Mis en selle en 1967, grâce à l'appui de de Gaulle et d'Elf Aquitaine, Omar Bongo s'est cramponné à son fauteuil pendant plus de quarante ans. Il s'est fait réélire en 2005, avec près de 80 % des voix, fraude massive oblige. Il faut dire que la place était et est toujours lucrative. Tout en laissant Elf, puis Total, piller le pétrole gabonais, Bongo et son clan

familial (son fils Ali Ben Bongo est ministre de la Défense) ont fait main basse sur l'économie du pays. Le vieux dictateur a été de tous les coups tordus de la France en Afrique, jouant les entremetteurs entre pouvoir et rebelles au Tchad, sauvant la mise à un autre dictateur en passe d'être renversé en Centrafrique, tandis que son pays servait – et sert toujours – de base arrière de l'armée française afin qu'elle puisse intervenir rapidement dans les autres pays du carré africain.

Ami de de Gaulle, de Pompidou, de Giscard, de Mitterrand, de Chirac et de Sarkozy, Bongo a maintenu les liens privilégiés entre la France et le

Gabon sous tous les présidents français. Et pour cause, il était aussi connu pour ses largesses financières et payait les campagnes électorales de ses protecteurs, de gauche comme de droite. Impliqué dans l'affaire Elf dans les années 1990, il avait été plus récemment mis en cause dans l'affaire des « biens mal acquis », ses nombreuses propriétés acquises sur le sol français avec l'argent de l'État gabonais.

Aujourd'hui, la classe politique française et africaine pleure l'un des siens. Cependant, la population gabonaise ne semble pas prête à se joindre à ce concert de louanges, elle qui vit dans la pauvreté la plus grande depuis des décennies. Du règne de Bongo, elle ne saurait retenir que misère, souffrance et répression. Le pouvoir en place ne s'y trompe pas : il craint par-dessus tout que la disparition du dictateur ne provoque des émeutes populaires. C'est pourquoi il vient de décréter un deuil de 30 jours... ainsi que de mettre la police et l'armée en état d'alerte et de fermer toutes les frontières, au cas où.

René CYRILLE

● Le discours d'Obama au Caire

Mais où est le changement ?

Une fois débarrassé des formules de politesse et autres références religieuses, le discours de Barack Obama du 4 juin au Caire n'indique pas vraiment de changement dans la politique américaine. Le nouveau président la maintient intacte dans ce qu'elle a de violent et d'injuste à l'égard des populations opprimées, en particulier dans les pays où domine la religion musulmane à qui son discours s'adressait.

Bien évidemment, son discours ne s'adressait pas aux peuples d'Irak ou d'Afghanistan, ni aux pauvres du Liban, de Jordanie ou du Pakistan. Il s'adressait aux classes dirigeantes de ces pays qui se rangent dans le camp des puissances occidentales, pour leur dire que les États-Unis sont à leurs côtés et s'opposent à tous ceux qui menacent le pouvoir de leurs alliés, fussent-ils de futurs dictateurs utilisant eux aussi l'embrigadement religieux pour parvenir à leurs fins. D'ailleurs, toute la rhétorique en faveur d'un islam modéré opposé à un islam radical sonne curieusement quand on sait qu'en Arabie saoudite, grand allié des USA, les pratiques religieuses imposées sont loin d'être « modérées ».

Ce qui dans le discours d'Obama a le plus retenu l'attention a bien sûr été la partie consacrée à la situation au Proche-Orient. Mais rien dans les propos tenus n'indique qu'une nouvelle politique sera mise en

œuvre par l'administration américaine et qu'enfin sera exigé d'Israël le respect des engagements devant mener à la création d'un État palestinien. Obama s'est simplement contenté de demander ce que d'autres (Clinton ou les Bush père et fils) avaient demandé avant lui, à savoir le gel de l'extension des colonies israéliennes en Cisjordanie. Car rien de plus ne figurait dans son discours, si ce n'est quelques propos choquants en direction des Palestiniens, leur demandant de ne plus « tirer des roquettes sur des enfants endormis, ou de faire exploser des vieilles femmes dans les autobus », et cela si peu de temps après les bombardements israéliens aveugles et meurtriers sur la population civile de Gaza, qui ont fait au moins 1 400 morts, dont plusieurs centaines d'enfants.

Si Obama voulait véritablement contraindre les gouvernants israéliens, il aurait été non seulement plus précis mais aussi plus ferme. En se limitant à demander le gel des colonies, il accepte le maintien de la situation en l'état, et donc le vol des terres palestiniennes qui s'est poursuivi depuis l'occupation de la Cisjordanie après la guerre de 1967.

Alors, que peuvent craindre les Nétanyahou et autres Liberman ? Israël peut garder toutes ses colonies, laisser en place le mur de séparation qui annexe nombre de territoires, maintenir

ses check-points qui rendent insupportable la vie des Palestiniens, les obligeant à vivre reclus dans de petites enclaves. Le gouvernement israélien peut continuer à enfermer, affamer et priver de soins près d'un million et demi d'hommes et de femmes dans la bande de Gaza, sans qu'Obama, ni aucun autre dirigeant du monde occidental d'ailleurs, ne s'y opposent vraiment.

Se voulant convainquant, Obama a demandé aux Palestiniens de prendre modèle sur la lutte des Noirs américains pour leur émancipation, et sur celle « des peuples de l'Afrique du Sud à l'Asie du Sud », vantant pour tous leur non-violence. C'était oublier les combats et les guerres souvent atroces que ces peuples ont dû subir et parfois mener pour leur affranchissement, y compris aux États-Unis. Et combien de temps encore recommandera-t-il aux Palestiniens de supporter dans la « non-violence » la violence de l'occupation israélienne ?

La mémoire orientée de Barack Obama ne pourra certainement pas anesthésier celle du peuple palestinien, qui depuis soixante ans se bat pour sa dignité et son émancipation. Le « changement » de la politique américaine promis par Obama n'est jusqu'à présent qu'un changement dans le ton, et encore faut-il une oreille exercée pour le percevoir.

Georges LATTIER

● Immigration

Des accords démagogiques et criminels



Fin 2008, le ministre de l'Immigration d'alors, Brice Hortefeux, offrant un cadeau au président du Bénin.

L'Assemblée nationale a examiné le 14 mai quatre projets de loi concernant des accords relatifs « à la gestion concertée des flux migratoires et au codéveloppement » entre la France et la Tunisie, la République du Congo (Congo-Brazzaville), le Bénin et le Sénégal. Ces accords, favorables à la France, s'inscrivent dans « le programme d'immigration concertée » voulu par Sarkozy. Ils visent à renforcer l'arsenal législatif et répressif pour mieux contrôler l'immigration tout en y associant les États des pays dont sont originaires les travailleurs immigrés.

Ce n'est pas la première fois que le gouvernement français signe de tels accords avec des pays d'émigration. Le Gabon a été l'un des premiers pays signataires. D'autres pays ont déjà signé, mais les accords n'ont pas encore été examinés par le Parlement français. Enfin, certains accords sont en cours de négociation, notamment avec le Mali. Il s'agit pour le gouvernement Fillon-Sarkozy de sélectionner un peu plus encore les immigrés acceptés par la France et de restreindre leurs droits. Mais il s'agit aussi d'expulser plus facilement les sans-papiers tout en associant à cette politique les États des pays dont ils sont originaires. Certains de ces accords remettent en cause le droit des migrants et le droit d'asile. Ils permettent à la France de renvoyer des immigrés irréguliers vers des pays qu'ils ne connaissent pas pour n'y avoir jamais vécu ou n'y avoir vécu que dans leur prime enfance, voire même vers des pays où ils risquent leur vie.

Le gouvernement français entend multiplier ces accords et en signer sept par an d'ici 2011. Pour l'instant, il en a signé avec des pays dont les ressortissants sont peu nombreux en France, sauf la Tunisie. Mais en Afrique subsaharienne il aimerait signer avec le Mali, pays fournisseur d'une importante main-d'œuvre, et l'associer à sa politique répressive d'expulsion des travailleurs maliens sans papiers. Or, bien que les pressions soient fortes, le gouvernement malien refuse

de signer. Il veut bien jouer le rôle de gendarme au service de l'Europe, mais il doit compter avec sa propre opinion publique, hostile à toute idée de contrôle de l'immigration. De plus, une restriction de l'émigration malienne, cela signifierait un manque à gagner important pour le pays : chaque année, les 110 000 Maliens installés en France, avec ou sans papiers, envoient au pays plus de 180 millions d'euros. C'est bien plus que l'aide annuelle accordée par la France au Mali ! Cet argent fait vivre des milliers de villages et des centaines de milliers de personnes. Enfin, le volet « développement solidaire » de ces accords est une vaste escroquerie, car l'aide de la France est subordonnée au contrôle de l'émigration, c'est-à-dire à la capacité de ces États de contrôler leur propre peuple !

Les accords proposés par la France sont de la même veine que ceux signés par l'Italie avec la Libye, ou par l'Espagne avec les pays de l'Afrique subsaharienne. Ils découlent de la même politique restrictive et répressive de l'immigration qui se met en place à l'échelle européenne depuis plusieurs années. Mais ce n'est pas en transformant l'Europe en forteresse assiégée que l'on empêchera des centaines de milliers d'hommes et de femmes fuyant la faim et la misère, la guerre et la dictature, de partir à la recherche d'une vie meilleure, ou moins pire, ailleurs.

R.C.